

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 23 Juillet 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°169 ■

À L'ISSUE D'UNE VISITE
DE TRAVAIL DE DEUX JOURS
EN TURQUIE

**Tebboune
regagne le pays**

P 16

NOUVELLE BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES BRICS

L'Algérie veut devenir actionnaire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie avait demandé officiellement à rejoindre la Nouvelle Banque de développement des BRICS, avec une première contribution à hauteur de 1,5 milliard de dollars, confirmant ainsi son vœu exprimé en, juin dernier, lors du Forum économique international de Saint-Petersbourg (SPIEF).

P 3



P 4

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**Les agriculteurs
touchés seront
«dédommages»**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni a affirmé, ce samedi depuis Médéa, dans une déclaration à la presse, que la saison agricole a été «exceptionnelle», à cause des effets des changements climatiques (canicule, inondation, sécheresse).

P 5

SECTEUR PUBLIC

**La production
industrielle en hausse
de 5,6%**

La production industrielle du secteur Public National enregistre un accroissement sensible de + 5,6% au premier trimestre 2023 par rapport à la même période de l'année précédente définit par une baisse modérée de 0,4%.

P 5

ORAN

Mise en exergue de 30 produits au Salon national de l'artisanat et des saveurs du terroir

Les stands de la 3e édition du Salon national de l'artisanat et des saveurs du terroir (SNAST 2023), ouvert jeudi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran mettent en exergue 30 produits de mains habiles, qui veillent jalousement à la préservation et la sauvegarde de ce genre de métiers et de produits.

Cette troisième édition du salon enregistre la participation de 80 exposants de différentes wilayas du pays, venus présenter leurs produits artisanaux et agricoles, mettant en valeur la richesse du produit national et le savoir-faire de jeunes doués, a indiqué, à l'APS, la commissaire du salon, Agoumi Malcha Amel.

Ce salon, qui s'étale jusqu'au 29 juillet, vise à valoriser les produits agricoles et l'artisanat local et à les faire découvrir à large échelle, surtout qu'Oran attire des estivants de diverses wilayas du pays et est considérée comme destination privilégiée pour les touristes étrangers, notamment en été, a souligné Mme Agoumi.

Organisée par l'agence de marketing "Global Infinity Events" dont le siège est à Alger, cette foire étale quelque 30 produits d'artisans et d'agriculteurs, à l'instar de l'huile d'olive, du miel et dérivés, du safran, une gamme de diverses plantes aromatiques et médicinales dont le Moringa produite par l'agricultrice Allou Baba Ahmed, présidente de l'association de promotion de la femme rurale "Main dans la main" activant dans la capitale de l'Ouest algérien. Le visiteur découvre, dans ce salon, des performances de jeunes spécialisés dans la fabrication de pâtes alimentaires, de céramique, de joailleries, d'habits traditionnels, d'accessoires, de produits du cuir, des tapis, des couvertures traditionnelles, des produits cosmétiques naturels, du savon et autres, devenus une marque commerciale sur le marché national. Cette manifestation permet aux artisans d'échanger les expériences afin de développer ce type de produit local que les fabricants tiennent à préserver et à protéger contre la disparition, en plus de commercialiser leurs produits a-t-on souligné.

R. E.

THON ROUGE

L'Algérie a pêché la totalité de son quota annuel

L'Algérie a pêché la totalité de son quota annuel de thon rouge attribué par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), soit 2023 tonnes au titre de l'année 2023, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la pêche et des productions halieutiques.

Synthèse Slimane T

Le quota de l'Algérie de thon rouge vivant pour l'année 2023 a augmenté de 368 tonnes par rapport à l'année 2022, soit 22,23%.

La campagne de pêche au thon rouge vivant s'est déroulée en 17 opérations réussies, menées du 3 juin 2023 au 11 juillet 2023, le délai de pêche ayant été prolongé de 10 jours avec l'accord de l'ICCAT pour compenser les jours d'arrêt de l'activité en raison des intempéries, souligne le ministère.

32 navires battant pavillon national ont participé à l'opération, contre 29 l'année dernière, dont "3 navires fabriqués localement", selon la même source.

Les thoniers ont été répartis en cinq groupes de pêche commune, conformément à l'arrêté ministériel du 24 février 2022 fixant les conditions et les modalités de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national. Le ministère a indiqué que ces navires se sont dirigés vers la zone de pêche en haute mer au Sud de Malte depuis le 22 mai 2023, avec à bord des observateurs nationaux relevant du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, ainsi que des observateurs territoriaux de l'ICCAT.

La flotte de pêche battant pavillon algérien avait entamé son voyage de retour vers les ports après la fin de la campagne, a poursuivi la même source.

Cette campagne revêt "une grande importance pour soutenir l'économie nationale, eu égard

aux revenus qu'elle génère en devises (plus de 27 millions USD), outre l'amélioration de la rentabilité de l'activité des navires et la création d'emplois, ajoute-t-on de même source. Elle contribue également à l'amélioration des capacités des équipages et à leur formation à la pêche en haute mer dans les eaux internationales, ainsi qu'à la formation pratique des stagiaires dans les instituts et les écoles de formation sous la tutelle du secteur de la Pêche et des Productions halieutiques, concernés par cette campagne.

Des cartes numériques aux pêcheurs

Par ailleurs, et dans un autre registre, le ministre de la Pêche, Ahmed Badani, a annoncé qu'une nouvelle carte numérique au profit des professionnels du secteur sera opérationnelle à partir de septembre prochain, dans le cadre des efforts qui visent à simplifier les procédures administratives et à réussir la transformation numérique dans le domaine de la Pêche.

Il a indiqué que cette carte numérique, actuellement en phase pilote, au niveau de certaines chambres de la pêche et de l'aquaculture de wilaya, sera officiellement opérationnelle à partir de septembre prochain.

«La carte permettra aux pêcheurs et aux différents acteurs du secteur de la Pêche de bénéficier d'un bouquet de services électroniques, notamment le retrait à distance de documents administratifs via une plateforme, sans avoir à se déplacer, au vu de la nature du travail des pêcheurs qui passent une grande partie de leur temps en mer», a-t-il expliqué.

Cette carte qui portera le numéro d'identification national (NIN) du professionnel en question, comportera ses informations personnelles, y compris le niveau scolaire, les diplômes obtenus et le programme de travail quotidien.

S'agissant de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune de consacrer une allocation de 30.000 DA aux pêcheurs sinistrés suite aux intempéries qui avaient endommagé, le 25 mai dernier, les ports de Khemisti, Fouka et Bouharoun dans la wilaya de Tipasa, le ministre a fait état de plus de 1.300 dossiers reçus, à l'issue desquels l'allocation exceptionnelle a été versée au profit de 500 bénéficiaires, tandis que 712 dossiers officiellement acceptés bénéficieront prochainement de l'allocation, outre 150 recours déposés. A ce propos, 145 petites embarcations endommagées ont été recensées ainsi qu'un filet de pêche, dont les propriétaires seront indemnisés après examen de leurs dossiers par la commission technique, affirmant que l'examen des dossiers se fera "en toute transparence, afin d'indemniser les véritables sinistrés". Il a estimé que la décision du Président de la République prévoyant des indemnités durant la période de repos et les intempéries, est "une décision historique, sachant que l'Algérie est le seul pays méditerranéen qui accorde ce type d'indemnités (deux mois pour les intempéries, 4 mois pour les palangiers et 3 pour les petits métiers)". Près de 40.000 pêcheurs au niveau national ont bénéficié d'indemnités estimées à pas moins de 20.000 DA, a-t-il fait savoir.

ALGÉRIE-PALESTINE**Elaboration d'un programme douanier englobant la formation et la lutte contre la criminalité transfrontalière**

Le Directeur général des Douanes algériennes Noureddine Khaldi a annoncé à Oran l'élaboration d'un programme entre les Douanes algériennes et palestiniennes qui comporte de nombreuses clauses relatives notamment à la formation, à la lutte contre la criminalité transfrontalière et à l'échange d'informations.

En marge d'une visite à l'Ecole supérieure des Douanes d'Oran, en compagnie du commandant des Douanes palestiniennes, le général-major Iyad Abderrezak Hamdane Barkat, et l'ambassadeur de la Palestine en Algérie Khaled Abou Aita, M. Khaldi a indiqué à la presse qu'un programme a été élaboré entre les deux établissements, déclarant "nous œuvrons à développer les relations entre les administrations douanières algérienne et palestinienne".

Ce programme touchera plusieurs aspects dont la formation, l'échange d'informations, la lutte contre le crime transfrontalier, le blanchiment d'argent et la lutte contre la drogue, a-t-il précisé.

Affirmant le bond qualitatif enregistré par les Douanes algériennes ces dernières années au niveau national et international, Noureddine Khaldi a souligné que l'Algérie "ne ménagera aucun effort pour transmettre ce savoir aux frères de la Palestine".

Le Directeur général des Douanes algériennes a abordé la réunion qui a eu

lieu mardi dernier à Alger entre les responsables de son institution et les Douanes palestiniennes, signalant que lors de cette rencontre tous les points nécessaires pour les douaniers palestiniens dans l'accomplissement de leurs missions ont été abordés.

"Aujourd'hui, dans le cadre de la formation, nous visitons l'Ecole supérieure des Douanes d'Oran, qui a une longue histoire dans la formation de cadres et d'agents des douanes et la délégation palestinienne a été informée sur toutes les installations de cet établissement qui sera au service de nos frères palestiniens dans le domaine de la formation", a-t-il déclaré.

Pour sa part, le commandant des Douanes palestiniennes, le général-major Iyad Abderrezak Hamdane Barakat, a exprimé son admiration pour les capacités dont disposent les douaniers algériens lors de sa visite à l'Ecole supérieure des Douanes d'Oran. "Nous avons découvert dans cette école beaucoup de ce dont nous avons besoin, nous douaniers palestiniens", a-t-il souligné, ajoutant "le corps des Douanes algériennes, dirigé par le Directeur général Khaldi, n'a négligé aucune de nos demandes et nous sommes en phase de déterminer les formations dont les Douanes palestiniennes ont besoin pour que notre administration soit prête et forte".

ELECTRICITÉ**Nouveau record de consommation enregistré jeudi après-midi**

La consommation nationale d'électricité a enregistré, jeudi à 14h53, un nouveau pic historique de 18.572 mégawatts, a indiqué un communiqué de Sonelgaz.

"Vu la grande vague de chaleur persistante depuis le début du mois de juillet, atteignant des

niveaux de température exceptionnels, l'Opérateur du système électrique (OS) du groupe Sonelgaz, a enregistré aujourd'hui jeudi 20 juillet 2023 à 14h53, un nouveau record de puissance électrique appelée sur le réseau national de 18 572 MW, dépassant celle enregistrée le 18 juillet

2023 qui avait atteint 18 476 MW", selon le communiqué.

"Il est relevé que ce pic de consommation de 18 572 MW est en augmentation de 10,4% par rapport à la même période de l'année dernière, au cours de laquelle il a été enregistré 16 822 MW, soit une augmentation

de 1750 MW", précise la même source.

Comparé au premier record enregistré le 9 juillet du mois courant de 17 508 MW, le dépassement de consommation a été de 1064 MW, a souligné le communiqué.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
**Belmihoub
Abdelaziz**

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger

Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité «ANEP» ALGER:

PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur

email: agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28

Fax : (021) 73.95.59

(021) 73.99.19

NOUVELLE BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES BRICS

L'Algérie veut devenir actionnaire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie avait demandé officiellement de rejoindre la Nouvelle Banque de développement des BRICS, avec une première contribution à hauteur de 1,5 milliard de dollars, confirmant ainsi son vœu exprimé en juin dernier, lors du Forum économique international de Saint-Petersbourg (SPIEF).

Par Réda Hadi

«**N**ous avons demandé officiellement à rejoindre le groupe des BRICS et sa Nouvelle Banque de développement en tant qu'actionnaire avec une première contribution à hauteur de 1,5 milliard de dollars», a précisé le président de la République dans une entrevue accordée à la Télévision centrale de Chine "CCTV", en marge de la visite d'Etat qu'il a effectuée dans ce pays. La décision politique de créer une banque au sein des BRICS avait été prise en 2013 lors du sommet de Durban (Afrique du Sud). Le début de ses travaux avait été officialisé par la première réunion du conseil des gouverneurs le 7 juillet 2015, à Moscou. La banque de développement des Brics, suscite un réel engouement, car l'Égypte qui est aussi candidate pour intégrer ce groupe, est actionnaire depuis février dernier, à cette banque. Pour le Président Tebboune, c'est en parfaite adéquation à la politique adoptée par l'Algérie pour une économie multipartite une cette action a été engagée expliquant que «Nous œuvrons également pour un monde multipolaire» et «nous réclamons, avec la Chine, la révision de plusieurs aspects relatifs aux insti-

tutions onusiennes, pour ne citer que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), qui ne servent plus les pays pauvres et émergents», a souligné le président de la République, soutenant que «le groupe des BRICS nous est plus favorable». Les économistes soutiennent cette adhésion car cela donne à l'Algérie le pouvoir de négocier dans sa monnaie locale, et ainsi préserver sa monnaie forte. Outre l'actionnariat à la banque de développement des Brics, les avantages que ce groupe offre à notre pays sont nombreux. Tant sur le plan politique que diplomatique, car cela mettrait l'Algérie, pays pionnier du non-alignement, à l'abri des tiraillements entre les deux pôles, car l'approche de l'Algérie concerne l'instauration d'un nouvel ordre mondial qui repose sur la parité et l'équité entre les pays. Et bien que l'adhésion fût tributaire de conditions économiques, l'Algérie y satisfait en grande partie. A ce sujet, d'aucuns affirment que l'Algérie dispose d'autres points forts pour consolider son dossier, mais le grand challenge est de poursuivre les efforts sur le plan économique. L'Algérie, qui prévoit donc de déposer sa candidature, doit accentuer ses efforts dans le développement de ses capacités de production dans tous les secteurs d'activité. En effet, les pays membres de ce bloc, qui représentent la force économique du futur, enregistrent une croissance à deux chiffres. Dans leur volonté d'élargissement à d'autres

pays, les membres des Brics exigent des pays candidats d'avoir une croissance égale ou supérieure à 5 % par an. Et ce d'autant plus que la position géographique stratégique du pays est un atout majeur. Car l'un des objectifs du Brics est de pouvoir jouer un rôle dans le contrôle du commerce international et de faire face aux organisations qui veulent dominer l'économie mondiale.

De nombreux avantages

Selon de nombreux experts, une nouvelle adhésion à ce groupe d'influence pourrait offrir aux pays candidats diverses opportunités leur permettant d'accroître les partenariats économiques et d'impulser les investissements structurants avec les pays membres. Le groupe Brics, qui compte près de 40% de la population mondiale, 25% du PIB mondial et 18% du commerce international, offre de nombreux avantages, comme l'accès aux financements via la Nouvelle banque de développement (New Development Bank), créée en 2014 et dont le siège se trouve à Shanghai, en Chine. Cette dernière, qui joue le rôle d'une banque centrale, offre de nombreuses opportunités. Elle permet l'accès aux financements, de fructifier les échanges commerciaux et d'avoir accès à un système de financement alternatif au dollar américain et au système financier international Swift.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À CCTV

«Nous œuvrons à l'établissement de projets conjoints avec la Chine»

Le président de la République a accordé une entrevue à la Télévision centrale de Chine "CCTV", au cours de laquelle il a mis en avant la volonté de l'Algérie d'établir des projets communs avec la Chine dans divers domaines de coopération. "Nous œuvrons à l'établissement de projets conjoints avec la Chine dans tous les domaines, y compris les voies ferrées et les mines", a déclaré le président de la République lors de cette entrevue, diffusée vendredi par la chaîne chinoise, soulignant que la nouvelle loi algérienne sur l'investissement

"ouvre des horizons prometteurs à tous les investisseurs". Affirmant que "l'Algérie est à l'aise dans ses relations avec la Chine", le président de la République a exprimé le souhait de l'Algérie d'établir un partenariat algéro-chinois dans le domaine spatial. L'Algérie est devenue "un des plus grands pôles dans le domaine de la médecine en Afrique et en Méditerranée", a-t-il assuré. Le président de la République a mis en relief, par ailleurs, la volonté de la partie algérienne d'établir un partenariat avec la Chine

dans les marchés africains, d'autant, a-t-il dit, que "l'Algérie, une grande puissance en Afrique, peut être un maillon entre la Chine et les pays africains". "L'Algérie a payé au prix fort sa liberté de décision", a souligné le président de la République, faisant observer que "la colonisation essaie aujourd'hui de revenir avec un nouveau visage" et que "les peuples africains sont conscients" de ce qui se passe. Évoquant les relations historiques établies entre les deux pays, le président de la République a rappelé que la Chine avait été "le premier

pays non arabe à reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA)", et "parmi les États amis ayant aidé l'Algérie sur la voie du développement au lendemain de l'indépendance". Concernant la cause palestinienne, le président de la République a souligné que "la force de la Palestine réside dans son unité", affirmant que l'Algérie militait "avec certains pays comme la Chine pour que la Palestine obtienne le statut d'État membre à part entière à l'ONU".

R E.

COOPÉRATION

La Chine investira 36 milliards de dollars en Algérie

L'Algérie et la Chine se sont engagées dans un partenariat économique d'envergure, annonçant un investissement colossal de 36 milliards de dollars dans divers secteurs stratégiques. Cette initiative, prise dans le but de renforcer les relations économiques entre les deux nations, a été révélée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Les accords conclus avec la partie chinoise vont impulser une nouvelle dynamique dans l'industrie manufacturière, les nouvelles technologies, l'économie de la connaissance, les transports et l'agriculture en Algérie, précise le chef de l'Etat. Ces secteurs clés joueront un rôle essentiel dans la croissance économique du pays et permettront de créer des opportunités d'emploi pour la population algérienne. Lors d'une réunion organisée dans la province de Shenzhen avec des représentants de la communauté algérienne en Chine, le président Tebboune a souligné l'importance de ces projets et accords pour les deux pays. En effet, cet investissement massif sera mutuellement bénéfique, renforçant ainsi les liens entre la Chine et l'Algérie.

R E.

PROJET DE LA VILLE DE BOUGHEZOUZ

Une commission mixte algéro-chinoise pour la réalisation

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, et son homologue chinois, NI Hong, ont convenu, à l'issue de leurs entretiens tenus jeudi à Pékin, de la création d'une commission mixte chargée de l'examen de la réalisation de la ville de Boughezoul selon une conception technologique avancée.

Les entretiens, tenus entre M. Mohamed Tarek Belaribi et son homologue chinois en marge de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce pays ami, ont été couronnés de «deux décisions stratégiques», à savoir «la création d'une commission mixte pour l'examen de la réalisation de la ville de Boughezoul selon une conception technologique à l'image des nouvelles villes chinoises».

Les deux parties ont également convenu de «la révision du système algérien de construction antisismique», en vue de «son adaptation aux technologies modernes sous la supervision d'experts dans le cadre d'un comité mixte des deux pays».

R E.

MONCEF BOUDERBA, PRÉSIDENT DE L'ACA

«L'Algérie est dans le droit chemin de l'émergence économique»

Avec la visite du président de la République en Chine, l'Algérie vient de passer à un cap supérieur en termes de partenariats économique et stratégique avec cette puissance économique par excellence. Pour le président de l'Association des économistes algériens (ACA), Moncef Boudjerba, la coopération n'est plus un discours de circonstance, mais un fait concret dans le sillage d'un partenariat gagnant-gagnant assurant l'émergence de l'Algérie.

«Les deux pays ont conclu, à l'occasion de la visite du président de la République à l'empire du milieu, plusieurs accords dans différents domaines d'intérêts communs privilégiant l'énergie, la technologie et le commerce, à l'image du Nigéria, de l'Égypte, de l'Afrique du Sud et de l'Éthiopie où ils sont installés durablement», révèle M. Boudjerba dans l'émission «Invité de la rédaction» de la Chaîne 3 de la

Radio algérienne.

«L'Algérie s'accroche, de par le contexte d'émergence, bien à ce train d'ouverture aux étrangers», indique-t-il, ajoutant que ce nouvel élan entre les deux pays «n'est qu'un retour d'écho à la recherche par l'Algérie d'un partenaire sérieux et fiable comme la Chine». Pays minier par excellence, poursuit l'intervenant, la Chine est à la recherche de partenaires nouveaux et l'Algérie, avec son potentiel minier important, est une mine à ciel ouvert qui ne demande qu'à être mise en valeur afin d'atteindre l'équilibre international avec des investissements et transfert de technologie.

«Nous souhaitons passer à une vitesse supérieure pour se repositionner dans la nouvelle redistribution de la carte énergétique», suggère-t-il, soulignant «cette excellente opportunité offerte à l'Algérie qui se fraye un chemin à long terme en ma-

tière d'investissement avec les amis chinois».

Ce virage abordé par l'Algérie, explique l'orateur, est le reflet d'une bonne santé économique. Et d'ajouter que «l'Algérie a cette possibilité à saisir pour tirer profit du savoir-faire chinois et la consommation chinoise qui s'installe durablement sachant la production manufacturière et agricole florissante en Algérie».

«L'Algérie peut se transformer aussi en un hub pour les entreprises chinoises actives sur notre sol que le potentiel aéroportuaire national pouvant rendre possible la pénétration de la Chine en Afrique».

Selon M. Boudjerba, en saisissant ce virage économique opportun pour ouvrir d'intéressants chantiers avec la Chine, la diplomatie économique algérienne se réveille pour attirer plus d'investissements et diversifier ses partenaires comme c'est le cas avec l'Italie, la Russie et le Portugal.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 80 dollars

Le pétrole poursuivait sa hausse vendredi, poussé par les réductions de production des deux poids lourds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+), l'Arabie saoudite et la Russie, mais aussi par un éventuel soutien à l'économie chinoise.

Vers 10H45 GMT (12H45 HEC), le baril de la mer du Nord (Brent), pour livraison en septembre, prenait 1,16% à 80,56 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 1,20% à 76,56 dollars. "La baisse des stocks de pétrole aux Etats-Unis et les réductions volontaires de la production de la part des principaux producteurs tels que l'Arabie saoudite et la Russie soutiennent le prix du pétrole", a commenté Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades.

D'après les estimations du cabinet londonien Energy Aspects, les exportations russes devraient être réduites d'environ 400.000 barils par jour en juillet, puis 500.000 barils par jour en août. Moscou semble ainsi tenir sa promesse de baisse de sa production annoncée au mois de mars.

Depuis décembre, il est interdit aux entreprises basées dans l'UE, le G7 et l'Australie de fournir les services permettant le transport maritime, notamment l'assurance, du pétrole brut exporté par la Russie vendu à 60 dollars le baril ou plus.

Les prix du pétrole ont également profité des annonces de la Chine qui s'est "engagée mardi à mettre en oeuvre des politiques visant à «restaurer et développer» la consommation dans le premier importateur mondial de pétrole brut", a souligné John Plassard, analyste chez Mirabaud. La croissance chinoise, plus modeste qu'anticipée par les économistes au deuxième trimestre, avait alimenté les craintes des investisseurs quant à la résilience de la demande de brut du pays. Le rebond consécutif à l'arrêt de la politique très restrictive du zéro-Covid déçoit. Pour le moment, "les perspectives sombres de l'économie chinoise limitent les possibilités de hausse", a noté Ricardo Evangelista.

Si, selon cet analyste, l'annonce de "l'intention de Pékin de déployer des mesures de relance économique a redonné un peu d'espoir aux négociants en pétrole", le marché attend encore les signes concrets de ce plan de soutien.

Agence

MINE DE ZINC-PLOMB D'OUED AMIZOUR

Finalisation de toutes les études du projet

Les études de faisabilité et les procédures administratives relatives à l'exploitation minière du gisement de zinc et de plomb à Oued Amizour à Béjaïa sont finalisées en vue du lancement du projet, a indiqué la directrice générale des Mines au ministère de l'Energie et des Mines, Nadjiba Bourenane, assurant que toutes les conditions sont désormais réunies pour la réalisation de ce projet stratégique pour l'économie nationale.

Synthèse S R

S'exprimant dans un entretien à l'APS, Mme Bourenane a affirmé que «toutes les études nécessaires à la réalisation de ce projet stratégique ont été réalisées, notamment l'étude de faisabilité détaillée comprenant plusieurs volets techniques, à savoir l'exploration, l'exploitation, le traitement, la planification minière, l'impact environnemental, ainsi que l'étude technico-économique avec la modélisation économique, en plus de l'élaboration d'une étude de marché pour pouvoir prouver la rentabilité de cet investissement». Ces études ont été réalisées par des bureaux internationaux avec le concours des autorités locales et nationales, des acteurs de la société civile et de la communauté universitaire, ainsi que des bureaux d'études nationaux, a-t-elle précisé. Le gisement, situé à la frontière des daïras de Tichy et d'Amizour et divisé par les communes de Tala Hamza et d'Amizour près du village d'Ait Bouzid (Izghaine), s'étend sur une superficie de 234 hectares avec des réserves estimées à 34 millions de tonnes, pour une production annuelle de 169.000 tonnes de concentré de zinc et 30.000 tonnes de plomb. Ce gisement minier permettra au pays de disposer d'une «mine de référence mon-

diale», a soutenu Mme Bourenane, faisant observer que les retombées de ce projet seront «très importantes».

Création de 700 emplois directs

Dans ce sens, elle a cité notamment l'impact positif sur l'emploi, avec la création de 700 emplois directs et 4.000 emplois indirects, la réduction des importations, la satisfaction du marché national et l'exportation des excédents, ainsi que la contribution au développement de la wilaya de Béjaïa. Les prix de ces métaux ne cessent d'augmenter sur le marché international avec des besoins de plus en plus croissants. En juin 2023, le prix du zinc s'établissait à 2.271 dollars la tonne, tandis que le prix du plomb avait atteint 1.989 dollars la tonne, a fait savoir la même responsable.

«Sur le plan de l'environnement, toutes les études nécessaires ont été achevées et validées par les autorités compétentes pour évaluer l'impact de l'exploitation du gisement, avec le choix d'une méthode d'exploitation souterraine appropriée qui permet la préservation du site et répond aux impératifs environnementaux. Il s'agit de la méthode dite de chambre remblayée descendante approuvée par les services compétents», a fait savoir Mme Bourenane, assurant que «cette méthode permet d'extraire le minerai et de remplacer le vide créé sans provoquer de changement sur le site de ce gisement».

Et d'ajouter : « Nous sommes en cours d'achèvement des autres volets du projet relatif notamment au transport, à l'eau et à l'aménagement du quai du port de Béjaïa. Il est prévu aussi la réalisation d'une usine complète pour la transformation et de traitement des deux minerais, avec une politique de recrutement basée sur le recours à la main d'œuvre locale pour assurer une meilleure intégration de ce projet dans la wilaya de Béjaïa».

D'intenses préparatifs en vue de libérer les terrains d'assiettes

Après l'obtention des autorisations nécessaires à son lancement, la société mixte algéro-australienne "Western Mediterranean Zinc" (WMZ) (partenariat entre le groupe Sonarex et Terramin Australia) et chargée de la réalisation du projet, devra entamer prochainement les étapes d'exploitation du site consistant en le lancement des travaux de l'ouverture de la mine.

En outre, plusieurs procédures administratives ont été engagées en vue de libérer les terrains d'assiettes ainsi que les accès en vue d'accélérer le processus de l'entrée en exploitation de ce gisement et la réalisation de l'usine de transformation, a-t-elle noté, tout en relevant que les travaux sont également tributaires de la déclaration de l'utilité publique du projet, le déclassement du terrain agricole ainsi que l'expropriation et les indemnités qui en découlent.

Mme Bourenane a assuré, à ce propos, que les services du ministère de l'Energie et des mines suivent de près l'évolution de ce projet avec les services de la wilaya de Béjaïa.

«La parution du décret sur la déclaration de l'utilité publique du projet permettra de lancer les opérations de régularisation juridiques des terrains des rivières situés dans le périmètre de la mine», a-t-elle noté, ajoutant que les géomètres ont été désignés pour entamer l'opération de délimitation des parcelles situées dans le périmètre du gisement.

Parallèlement aux actions engagées sur le terrain pour le lancement de ce projet, une nouvelle reconfiguration des parts dans la société en charge du projet a été opérée afin de se conformer à la règle 51/49" de la loi de Finances 2020 dont les dispositions imposent à la partie algérienne de détenir la majorité des parts. Depuis le 23 mars dernier, la répartition des parts d'actionnaires a été modifiée permettant à la partie algérienne représentée par filiales du groupe Manadjim El-Djazair, l'Entreprise nationale des produits miniers non-ferreux et des substances utiles (ENOF-SPA) et l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM) de détenir la majorité des parts à 51% de la société contre 49% pour l'entreprise australienne Terramin.

INVESTISSEMENT

Les indicateurs érigent l'Algérie en «marché important et pays stratégique»

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, mercredi depuis Pékin, que les indicateurs économiques actuels érigeaient l'Algérie en «marché important et pays stratégique» pour les investisseurs, qualifiant les relations algéro-chinoises dans le domaine de l'énergie et des mines de «privilegiées et exemplaires».

«Tous les indicateurs économiques actuels érigent l'Algérie en marché important et pays stratégique pour les investisseurs», a déclaré M. Arkab dans une allocution prononcée lors du Forum d'affaires algéro-chinois, relevant «la stabilité économique, l'infrastructure moderne répondant aux normes internationales, et les stratégies sectorielles ambitieuses de l'Algérie, outre le coût de production concurrentiel et les ressources humaines qualifiées».

L'Algérie a adopté une série de mesures visant «la réalisation des objectifs stratégiques, l'adaptation des avantages des investissements et l'amélioration du climat d'affaires pour drainer les capitaux étrangers porteurs de technologie et d'expérience», a expliqué le ministre.

Après avoir affirmé que les relations algéro-chinoises dans le secteur de l'énergie et des mines étaient «privilegiées et exemplaires, ce qui se reflète sur les projets concrétisés par les deux pays dans le domaine de la recherche et de l'exploration des hydrocarbures, des mines et de la pétrochimie», le ministre a mis en avant «le partenariat fructueux» entre le groupe Sonatrach et de nombreuses sociétés chinoises.

Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications,

Karim Bibi Triki, a affirmé que l'Algérie avait consenti ces dernières années «d'importants efforts pour moderniser et développer ses infrastructures en matière de Technologies de l'information et de la communication (TIC)», rappelant que les investissements réalisés dans ce domaine étaient une «occasion pour de nombreuses entreprises chinoises de réaliser nombre de projets importants».

Après avoir révélé le taux de pénétration d'internet en Algérie, considéré comme l'un des «meilleurs dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique», M. Karim Bibi Triki a affirmé que l'Algérie était «déterminée à jouer un rôle central en matière des TIC au niveau régional et aspirait à le faire en partenariat avec la Chine».

De son côté, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a indiqué que la visite d'Etat du président de la République, en Chine, avait réalisé d'excellents résultats commerciaux et économiques», soulignant que les deux pays «ont convenu de définir la liste des produits nationaux à exporter vers la Chine», dont des produits agricoles, pharmaceutiques, des matériaux de construction et des produits transformés dérivés des hydrocarbures.

M. Zitouni a appelé les opérateurs économiques à «exploiter cet accord et à œuvrer à l'augmentation du volume des exportations de l'Algérie» vers le marché chinois.

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a indiqué que la signature de plusieurs nouveaux accords entre l'Algérie et la Chine, dont certains

concernent la réalisation d'usines par le secteur privé, était «une chose très encourageante pour la relance du secteur de l'industrie», soulignant que la nouvelle loi sur l'investissement qui offre des facilitations et avantages a eu comme effet de rassurer les opérateurs chinois quant à l'établissement d'un nouveau partenariat économique et industriel avec leurs homologues algériens».

M. Kamel Mouta, président du Conseil du Renouveau Economique Algérien (CREA) a annoncé de son côté la création du Conseil d'affaires algéro-chinois «pour la consolidation des liens entre les acteurs économiques» des deux pays, notant la volonté du président de la République d'«encourager et consolider la coopération économique avec la Chine».

Après avoir évoqué l'«amélioration notable» du climat des affaires en Algérie, suite aux réformes initiées par le président de la République, M. Mouta a réitéré son invitation aux entreprises chinoises à hisser le niveau de collaboration économique avec les opérateurs économiques algériens et à bénéficier des avantages et moyens offerts par l'Algérie».

A la clôture du Forum d'affaires algéro-chinois, il a été procédé à la signature de 12 accords de coopération et de partenariat entre des entreprises algériennes publiques et privées et des entreprises chinoises dans plusieurs domaines notamment dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, de la production pharmaceutique, de l'énergie, des transports et de l'industrie agroalimentaire.

R. E.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les agriculteurs touchés seront «dédommagés»

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni a affirmé, ce samedi depuis Médéa, dans une déclaration à la presse, que la saison agricole a été « exceptionnelle », à cause des effets des changements climatiques (canicule, inondation, sécheresse).

Par Sirine R

Là assuré, dans la foulée, que les agriculteurs, qui ont subi des pertes en raison des inondations ou des grandes chaleurs, seront indemnisés. « Le dossier est au niveau du Conseil des ministres » a-t-il indiqué.

La ministre a indiqué que l'opération de recensement des agriculteurs affectés par différentes catastrophes naturelles (sécheresse, stress hydrique, canicule ou inondations) est achevée au niveau de l'ensemble des wilayas du pays. Plusieurs propositions sont formulées au Conseil des ministres pour l'indemnisation des agriculteurs affectés par ces phénomènes : « L'opération de recensement est achevée et le dossier est actuellement sur la table du Conseil des ministres. Nous avons formulé plusieurs propositions et formules pour dédommager les agriculteurs dans les meilleurs délais afin de leur permettre d'entamer la prochaine saison dans de bonnes conditions » a-t-il précisé lors d'un point de presse organisé en marge de cette visite.

Le ministre de tutelle a nuancé, néanmoins, ses propos, en soutenant qu'en dépit de conditions météorologiques défavorables, le pays s'est mis à l'abri d'une crise céréalière. « Deux millions de quintaux de graines sont en réserve » a-t-il informé.

Par ailleurs, le ministre a souligné que le gouvernement dans son plan d'action mise sur l'agriculture saharienne, soutenant que c'est une option stratégique, eu égard au

stress hydrique. Donc, l'avenir de l'Algérie dans le grand Sud, dont le foncier et l'eau sont abondants. Des incitations sont accordées à tous les agriculteurs investissant dans ces régions.

A cet effet, le ministre fait savoir que « 4000 demandes d'investissements dans le sud du pays ont été enregistrées par les services du ministère de l'Agriculture ». Par ailleurs, Henni a indiqué le stock de l'Algérie en matière de semences dépassent les deux millions de quintaux. Il a ainsi mis l'accent sur la nécessité d'aller vers un système d'exploitation agricole de « référence », permettant de relever le défi de la sécurité alimentaire et de participer à l'essor économique du pays.

« Une révision du mode d'organisation et de fonctionnement des fermes pilotes créées à partir du milieu des années 80 est devenue indispensable, voire, vital, eu égard au contexte économique mondial actuel », a indiqué le ministre en marge d'une visite d'inspection d'une exploitation agricole spécialisée dans l'arboriculture située dans la commune de Benichao.

Le ministre a estimé « impératif » d'introduire des changements dans le mode d'organisation, de gestion et de fonctionnement de ces exploitations agricoles en préparant les conditions de leur passage vers des exploitations de « références modernes et performantes, et en mesure surtout d'apporter une plus-value au secteur agricole et à l'économie du pays », a-t-il expliqué.

Le passage à ce nouveau mode de gestion est la « solution idoine pour assurer une relance de productivité » des exploitations, a précisé

Henni qui a fait part également des efforts entrepris pour le renforcement du partenariat public-privé dans différents segments de l'activité agricole, dans le but d'optimiser le potentiel agricole existant.

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural s'était déplacé, à l'entame de sa visite à Médéa, à l'unité d'intervention de la protection civile d'Ouzera, à l'est de Médéa, pour s'enquérir du dispositif local de lutte contre les incendies de forêts. Il a saisi l'opportunité pour mettre l'accent sur la nécessité du maintien d'un niveau de vigilance permanent durant toute la période de grandes chaleurs afin de préserver le patrimoine forestier et d'éviter d'éventuelles pertes humaines.

« Nous devons rester constamment en alerte et en mesure d'agir rapidement face à des risques potentiels de départs de feux »

, a souligné le ministre, assurant que le dispositif national de lutte contre les incendies de forêts a permis de « limiter » jusqu'à présent les pertes en couvert forestier et à « protéger » les riverains des zones forestières. Il a indiqué que l'action « coordonnée » des différentes parties impliquées dans ce dispositif a évité au pays d'enregistrer des pertes aussi importantes que celles recensées en 2021, avec la destruction de plus de cent mille hectares de couvert végétal et forestier, et 27 mille hectares, l'année d'après grâce à une « bonne préparation et la mobilisation d'importants moyens logistiques et humains ».

GESTION DES PROJETS PUBLICS

Benbraham appelle les associations à s'impliquer

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbraham, a souligné, ce samedi à Sétif, que la société civile doit être « un partenaire dans la gestion des projets publics, au lieu d'un instrument de diagnostic ». Présidant l'ouverture du Forum de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local, dans la salle de conférences Mouloud Kacem Nait-Belkacem de l'Université Ferhat-Abbas (Sétif 1), Benbraham a indiqué que la société civile « doit avoir la capacité et la volonté de devenir un partenaire dans la gestion des projets publics ». Dans ce contexte, le président de l'ONSC a exhorté les associations à « lancer des initiatives pour l'innovation des jeunes » Benbraham a également annoncé le « lancement, en novembre prochain, du premier Centre national pour le développement des capacités de la société civile ». Il a expliqué que ce centre s'articulera autour de trois axes, à savoir le renforcement des capacités et la formation, l'étude des orientations de la société civile et les technologies modernes de la communication. Pour sa part, le wali de Sétif, Mohamed-Amine Deramchi, a souligné « l'importance de ce forum dans l'édification d'une société civile solide avec une force de proposition à même d'accompagner les pouvoirs publics dans la réalisation d'un développement durable ». Le chef de l'exécutif local a aussi estimé que ce forum est « un espace d'échange de vues, de dialogue et de mise à niveau de la performance de la société civile ».

R.E.

SECTEUR PUBLIC

La production industrielle en hausse de 5,6%

La production industrielle du secteur Public National enregistre un accroissement sensible de + 5,6% au premier trimestre 2023 par rapport à la même période de l'année précédente défini par une baisse modérée de 0,4%.

En effet, le secteur de l'énergie poursuit sa tendance à la hausse et inscrit une nouvelle performance de +5,6% durant ce premier trimestre 2023.

Après avoir apprécié le rebond de la deuxième trimestre de l'année 2022, les hydrocarbures enregistrent une nouvelle variation positive de 6,4% durant ce trimestre, selon les chiffres de l'ONS.

L'activité dans les Mines se redresse éminemment et inscrit une variation positive de 12,3%, et ce, après avoir accusé des reculs aux deux derniers trimestres de l'année précédente (respectivement -0,5% et -3,4%). Autant, la production dans le secteur des ISMEE se rehausse de nouveau et inscrit un taux de +5,1% durant ce premier trimestre 2023, interrompant ainsi les baisses successives accusées à partir du troisième trimestre de l'année 2021. Également, des hausses appréciables définissent les Industries Chimiques qui affichent un taux de +11,0%, les industries de l'agro-alimentaire +3,7%, les industries des cuirs +11,2% et les industries du Bois de +38,6%. En revanche, le secteur des textiles persiste dans la baisse et enregistre pour le quatrième trimestre consécutif une variation négative. La variation enregistrée durant ce premier trimestre 2023

est de - 8,6%. D'un degré moindre, les matériaux de constructions affichent un taux de -0,4%, bien au-delà de celui enregistré à la même période de l'année précédente, soit -10,3%. La production industrielle en hausse : Une tendance haussière au 1er trimestre 2023.

L'évolution de la production industrielle par secteur d'activité permet de distinguer les aspects suivants : La production dans le secteur de l'Énergie continue de croître et enregistre une nouvelle variation positive de 5,6% durant ce premier trimestre 2023 par rapport à la même période de l'année précédente défini par une hausse de 8,9%.

La production des Hydrocarbures affiche un accroissement de +6,4% durant ce premier trimestre 2023 par rapport à la même période de l'année précédente qui s'est caractérisée par une baisse de 2,2%. L'ensemble des branches du secteur est concerné par cette tendance.

En effet, la production du pétrole brut et gaz naturel, branche clé du secteur, enregistre une variation positive de 5,5%. La liquéfaction du gaz naturel progresse considérablement d'un taux de 10,5%, contre une baisse de 15,1% accusée à la même période de l'année précédente. Également, le raffinage du pétrole brut inscrit une nouvelle performance de +6,4% durant ce trimestre, confirmant ainsi celles observées aux trois derniers de l'année écoulée, (respectivement +5,5%, +12,9% et +7,2%). Après avoir inscrit une baisse de 3,4% au trimestre précédent, le

secteur des Mines et Carrières rebondit de nouveau et affiche un accroissement remarquable de +12,3% au premier trimestre 2023. A l'exception de la branche « extraction de la pierre, argile et sable » qui a vu sa production reculer de 3,2%, le reste s'est distingué par des hausses considérables, dont notamment, l'extraction du minerai de phosphates qui affiche un taux de +70,9% et l'extraction du minerai et matières minérales, un taux de +45,3%.

D'un degré moindre, l'extraction du sel enregistre une hausse de 3,2%, et ce, contre des baisses successives accusées aux quatre trimestres précédents, respectivement (-2,3%, -9,8%, -10,2% et -6,1%). Par ailleurs, l'extraction du minerai de fer reste relativement stable en affichant un taux de 0,3% par rapport à la même période de l'année précédente défini par une hausse sensible de +12,2%. Le secteur des ISMEE se redresse de nouveau et enregistre une variation positive de 5,1% durant ce premier trimestre 2023.

En revanche, certaines branches ont accusé des baisses. La fabrication des biens d'équipements métalliques recule d'un taux de -48,9% et la fabrication des biens de consommation et d'équipements électriques de (-88,0% et de -5,9%) respectivement. A près avoir observé des hausses successives aux deux trimestres précédents, les Matériaux de Construction régresse modérément pour inscrire un taux de -0,4% au premier trimestre 2023. Hormis la branche des liants hy-

drauliques qui se rehausse d'un taux de +3,0%, le reste affiche des baisses. La fabrication des matériaux de construction et produits rouges inscrivent une variation assez sensible de - 40,1% et les autres produits en ciment de - 7,7%. D'un degré moindre, la production dans l'industrie du verre recule et se stabilise à un taux de -0,2% par rapport à la même période de l'année précédente défini par une hausse de 9,6%.

Les Industries Chimiques poursuivent leur tendance à la hausse et enregistrent un taux de +11,0% au cours de ce premier trimestre 2023. Cette tendance résulte, notamment, des performances inscrites par les produits pharmaceutiques qui croissent d'un taux de +20,5%, de la fabrication de la peinture (+3,0%) et des autres biens intermédiaires en plastique (+2,0%).

La production dans l'Agroalimentaire continue de croître et enregistre une variation de +3,7% au cours de premier trimestre 2023, toutefois, elle reste de moindre ampleur que celle inscrite à la même période de l'année précédente, soit +6,2%. Cette croissance émane particulièrement par le « travail de grains » qui affiche un taux de +8,7%. Par ailleurs, « l'industrie du lait » marque une stagnation et la production des produits alimentaires pour animaux baissent de 29,9%.

R.E.

MILA

Neuf entrepôts de proximité pour renforcer les capacités de stockage de céréales

Les structures de stockage des céréales seront renforcées, dans la wilaya de Mila, par neuf (9) entrepôts de proximité dans le cadre du programme national d'extension des capacités d'emmagasinement, a-t-on appris, auprès de la direction des Services agricoles (DSA).

Le chargé des fonctions à la DSA, Sofiane Boudjaâat, a indiqué, à l'APS, que la wilaya de Mila a bénéficié, au cours du premier semestre de cette année, de l'inscription de projets de réalisation de neuf (9) entrepôts de proximité pour le stockage de céréales, d'une capacité totale de 450 mille quintaux.

M. Boudjaâat a indiqué que ces projets renforceront, à terme, les structures de collecte et d'emmagasinement de différentes variétés de céréales dans la wilaya de Mila et seront réalisés dans plusieurs communes de la wilaya, telles que Grarem-Gouga, Sidi-Merrouane, Sidi-Khelifa, Oued Athmania, Bouhatem et Aïn Beïda Ahriche. S'agissant des structures de stockage, dont les travaux de construction sont en cours, M. Boudjaâat a cité un silo de 200.000 quintaux dans la commune de Tadjenanet avec un taux d'avancement de 56 pour cent.

Le responsable a aussi rappelé que la première pierre d'un silo d'un (01) million de quintaux a été dernièrement posée dans la commune de Chelghoum-Laid. Les projets constituent « un acquis pour la wilaya de Mila, classée parmi les wilayas leaders dans la production de céréales en Algérie », a ajouté la même source, soulignant que la capacité de stockage actuelle est de l'ordre de deux (2) millions de quintaux, répartie sur 14 points de collecte relevant de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Des capacités auxquelles s'ajoutent les entrepôts de l'entreprise de céramique de Mila, transférés depuis à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC) et qui disposent de capacités de stockage de 250.000 quintaux, a-t-on conclu.

AEP À CONSTANTINE

Mise en service d'une station de pompage

Une station de pompage raccordée au forage d'Ain Tine (wilaya de Mila) a été mise en service jeudi à l'effet d'approvisionner en eau potable plusieurs mechtas des communes d'Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou, dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

La nouvelle station de pompage permettra ainsi d'alimenter en eau potable les localités de Aissa Rabi et Ain El Kebira dans la commune de Messaoud Boudjeriou et les mechtas d'El Malha et Ferroudj dans la commune d'Ibn Ziad, selon les précisions fournies par les services de la wilaya.

D'une capacité de pompage estimée à 90 li-

tres/seconde, cette nouvelle infrastructure hydraulique dont la réalisation a nécessité un budget de 1,5 milliard DA, mettra fin au déficit en alimentation en eau potable (AEP) enregistré dans les communes d'Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou depuis plusieurs années, a-t-on précisé de même source. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts de l'État visant le renforcement de l'AEP notamment dans les régions en-

clavées et éloignées, a souligné la même source, faisant état de la réalisation dans le cadre de ce chantier d'un château d'eau d'une capacité de 1 000M3. La réalisation de cette station de pompage qui figure parmi les projets stratégiques de la wilaya de Constantine aura un impact sur l'amélioration de l'approvisionnement en AEP dans toute la partie sud-ouest de la wilaya de Constantine, a-t-on conclu.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2 « MOHAMED BENAHMED »

Dépôt de 52 projets dont 4 brevets d'invention

L'Université d'Oran 2 « Mohamed Benahmed » a déposé 52 projets entre projets de startups et brevets d'invention, durant l'année universitaire 2022-2023, conformément à l'Arrêté Ministériel 12-75 (diplôme-startup/certificat de brevet d'invention), a-t-on appris auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Conformément à cette décision ministérielle, un total de 148 projets ont été déposés par les étudiants de l'Université d'Oran 2, dont 52 ont été acceptés, 48 projets de startup et 4 projets de brevets d'invention, tandis que le restant des projets a été dirigé vers l'entrepreneuriat classique, a-t-on ajouté. Ces projets concernent plusieurs domaines, tels que le tourisme, la nutrition, l'éducation, la maintenance, la sécurité industrielle, le droit,



et autres, et s'inscrivent dans le cadre de l'ouverture de la voie aux étudiants porteurs d'idées innovantes pour s'engager dans ce processus et proposer leurs projets, qui leur permettront de participer au développement économique, selon la même source. Les projets ont été sélection-

nés très attentivement, dès le départ, pour permettre aux étudiants en fin de cursus de créer leurs propres projets et entreprises à caractère innovant, qui permettront la création de startups et des micro-entreprises, a-t-on indiqué. Dans le cadre des projets acceptés, 188 étudiants

ont adhéré au programme de formation, mis en place par la Maison de l'entrepreneuriat de cette université. Cette formation concerne plusieurs matières, dont l'étude de projets, la protection de la propriété intellectuelle, la commercialisation, la numérisation, l'intelligence artificielle, outre l'étude du mode de mise en place de plans d'action et de modèles initiaux de projets, entre autres. Le nombre d'étudiants affiliés à cette université a atteint 26 400 étudiants, dont 17 900 en Licence et 8.500 en Master, en plus de 5 417 diplômés à la fin de l'année universitaire en cours. Cette université garantit une formation supérieure dans 123 filières réparties en 06 domaines, dont 41 se spécialisent en Licence et 82 en Master.

SALON DES PRODUITS DU TERROIR DE M'KIRA (TIZI OUZOU)

Une quarantaine de participants au rendez-vous

Quarante-quatre exposants animent la 2e édition du Salon des produits du terroir de la commune de M'kira, ouverte à la bibliothèque communale de cette ville, située à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou. Cette nouvelle édition qui s'étalera sur trois jours est dédiée à la mémoire de Mahfoud Boucebc, psychiatre assassiné par des terroristes le 15 juin 1993, et vise à faire connaître et à valoriser le savoir-faire local, ainsi que les produits de cette région à vocation agricole, selon les organisateurs. Initié par les associations Assirem du village de Bouhadj, Tikti d'Imâanden et les acteurs du mouvement associatif de M'kira, en partenariat avec l'APW et la direction de la culture et des arts, cette deuxième édition se distingue de la première par la participation d'exposants d'autres wilayas dont Blida, Béjaïa et Boumerdes. Une large palette de produits du terroir est exposée et proposée à la vente par les participants. Il s'agit



notamment de produits dérivés du lait, notamment les fromages artisanaux, d'objets de poterie et de vannerie, du savon artisanal, de l'habit traditionnel et des produits agricoles. L'ouverture du Salon a été animée par les représentants des wilayas de Relizane

et Guelma, présents à Tizi-Ouzou dans le cadre des échanges culturels interwilayas initiés par le ministère de la Culture et des Arts. Les hôtes de Tizi-Ouzou ont eu ainsi l'occasion de découvrir les produits du terroir de la localité. Outre l'exposition, des

conférences sur le parcours de Mahfoud Boucebc et sur les produits du terroir, un concours d'écriture, des pièces théâtrales et monologues, des chorales, chants et des galas artistiques, ainsi que d'autres activités culturelles sont au programme de ce Salon.

Préserver l'humanité et renouveler la planète ? Et si on changeait l'économie ?

Capitalisme vert ? Croissance Verte ? Green New Deal ? Écosocialisme, social-écologie, post-croissance, etc. Les termes ne manquent pas pour caractériser la nouvelle étape confuse dans laquelle nous serions entrés. Quelle que soit l'échéance employée, l'humanité ira toujours vers sa perte s'il n'y a pas un accord pour une nouvelle économie afin d'éviter les pires catastrophes. Par Gabriel Gaspard, Chef d'entreprise à la retraite, spécialiste en économie financière.

Par Gabriel Gaspard*

La richesse économique mondiale dépend de la bonne santé de notre planète. Comme les matières qui composent la terre, il n'y a ni croissance ni décroissance mais transformation et transfert.

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » (Lavoisier).

Dans l'histoire contemporaine, différents modèles économiques ont vu le jour. Aucun n'a permis un équilibre entre la planète et l'homme. Tous ont générés des inégalités sociales et écologiques. Ils n'ont pu assurer ni des conditions de vie décente à tout un chacun, ni réduire les impacts sur le climat et la biodiversité. Les crises financières et sanitaires ont montré leur totale inadéquation.

Le système économique mondial actuel est axé sur une croissance infinie plutôt qu'un équilibre entre notre production de biens et services et les capacités de la planète. Pour être en mesure de trouver des ressources, nous devons réformer cette économie pour viser la satisfaction des besoins et non l'accumulation. Cette nouvelle économie doit être basée sur deux piliers : un pilier écologique et un pilier social. Le pilier écologique est la capacité de régénération des écosystèmes et des cycles biophysiques. Le pilier social est la capacité de répondre aux besoins des collectivités et des individus.

Malgré toute la richesse mondiale accumulée, tous les gouvernements expliquent qu'il n'y a pas de ressources financières suffisantes pour changer le système actuel qui privilégie la recherche de profits et les règles du capitalisme. Il se fonde sur une économie monétaire. Elle crée de la liquidité, génère de l'inflation et est un facteur déterminant d'une croissance rapide qui privilégie les bourses. Elle vise donc l'enrichissement de grandes entreprises multinationales plutôt que la collectivité et de la planète. Ces entreprises n'ont d'ancrages ni sociaux ni écologiques. Elles prospèrent avec un modèle gourmand en matières premières et en énergie fossiles la moins chère qui maximise les profits tout en rejetant les déchets toxiques et les gaz à effet de serre dans la nature. La croissance monétaire augmente aussi lorsque les États empruntent sur le marché financier pour dépenser pour la guerre ou la gestion des catastrophes climatiques. L'effet est le même lorsque les ménages dépensent leurs épargnes pour l'assurance médicale et les frais de scolarité sans améliorations apportées aux systèmes de santé ou d'éducation.

Ce système économique favorise les inégalités sociales et écologiques. Il pousse les individus à migrer soit pour fuir la pauvreté, l'insécurité, soit pour des raisons démographiques ou climatiques. Les régimes démocratiques sont de plus en plus répressifs et déclenchent des révoltes politiques ou de vagues d'émeutes dans les cités. Le pouvoir décisionnel est incapable de changer de doctrine. C'est pourquoi il faut bouleverser les règles des économies actuelles pour aller vers une économie écosociale : une économie de bien-être, sociale, écologique, durable, solidaire, citoyenne, égalitaire et résiliente.

Il convient de s'entendre très rapidement sur les contours de cette nouvelle économie à mettre en place pour que le futur de toute l'humanité reste sur terre et non dans l'espace, sans créer de révolutions politiques, industrielles, technologiques, morales, etc.

Sortir du capitalisme financiarisé

Les Banques centrales doivent revenir à leurs seuls objectifs principaux et maintenir la stabilité des prix, en d'autres termes sauvegarder la valeur des monnaies et donc la stabilité du bien-être. Les États dépensent trop et mal. Ils doivent emprunter directement aux Banques centrales sans passer par des banques commerciales et négocier leurs obligations sur les marchés boursiers. Ils doivent emprunter via des établissements de crédits publics avec un taux d'endettement maximal autorisé. Pour le surplus il faut drainer l'épargne des ménages en créant des fonds d'investissements sous la forme de livrets réglementés.

Un fonds citoyen ne crée pas de liquidités nouvelles donc pas d'inflation par excès de création monétaire. Il permet de réduire la dette et le déficit public par une croissance choisie, définie et acceptée par les citoyens. Il permet de réduire les dépenses de l'État par l'augmentation des recettes fiscales et diminuer les prélèvements obligatoires, etc.

Redistribuer autrement les richesses

Pour les inégalités entre les pays, les plus riches doivent arrêter le gaspillage de l'argent public (industriel, alimentaire, etc.) et utiliser ce surplus pour aider les plus pauvres dans les projets zéro émission nette. Il y aura un effet de réduction immédiate sur les chiffres du déplacement forcé dans le monde et moins d'embuscade des parties extrêmes en politique dans les pays démocratiques.

Pour les inégalités internes aux pays, cela doit se faire par une réduction drastique du niveau de revenu des plus riches (hors patrimoine industriel). Il faut limiter les écarts de revenus au sein d'une entreprise, d'un territoire, d'une population et réguler les écarts de fortune entre les plus riches et les plus pauvres. La richesse sera moins accaparée par les plus riches et mieux répartie.

Restaurer les processus naturels

Les processus naturels et la biodiversité fournissent des nombreux services essentiels à la survie de l'humanité et ont une grande valeur dans l'économie. Un fonds citoyen doit être mis en place pour sauvegarder cette biodiversité. Les sources de biens et de services de la biodiversité sont : oxygène, nourriture, médicaments, matières premières, pollinisation, fertilisation des sols, épuration de l'eau et prévention des inondations.

Relocaliser la production

Pour mettre en place un vrai plan de relocalisation de la production, les taux d'intérêts des banques centrales ne doivent pas subir de remontée brutales et l'inflation doit être contenue. Des taux élevés renchérissent le coût des investissements pour les entreprises qui veulent rapatrier leurs activités et peut les conduire à différer d'autres investissements de développement. Ce besoin d'investissement de relocalisation est très important et les budgets publics peuvent ne pas être suffisants. Un autre fonds citoyen doit être mis en place pour réduire l'impact de l'homme sur la nature comme consommer moins d'énergie ou réduire les besoins illusoires. Cette réduction entraîne une suppression des aides à certaines exportations et la remise en cause des accords commerciaux qui dégradent l'environnement et le travail.

Éliminer les subventions préjudiciables

Éliminer les subventions préjudiciables et les subventions aux industries nuisant à l'environnement. Plusieurs industries nuisant à l'environnement sont maintenues en vie pour sauvegarder les emplois. Ces subventions entraînent des baisses de prix, une augmentation de la consommation et affaiblissent les actions des États. Un troisième fonds citoyen doit être mis en place pour investir dans les industries propres et compenser les pertes d'emplois.

Réformer la propriété foncière

Réformer la propriété foncière permet de restituer les terres foncières et agricoles aux groupes et personnes qui les gèreront d'une manière équitable, écologique et socialement rationnelle. Ces personnes et groupes doivent œuvrer pour préserver les terres, faciliter l'accès des citoyens et des paysans à cette terre et développer une agriculture saine et paysanne. C'est aussi encadrer les lobbies professionnels majoritaires qui concentrent beaucoup de pouvoirs. Un quatrième fonds citoyen à mettre en place pour participer dans des structures solidaires ou foncières.

Appliquer la tarification des coûts sociaux

Le coût d'un produit doit intégrer le coût du chômage dans le pays d'origine si le produit est importé. Il doit intégrer les coûts causés par les dommages environnementaux dus à la fabrication de ce produit. Il est clair que cette approche augmentera les prix sur les marchés. Le gouvernement doit instaurer une taxe sur la valeur ajoutée très réduite pour les consommateurs sur les produits concernés et instaurer des nouvelles taxes pour les entreprises impliquées. L'argent de ses taxes créera un nouveau fonds qui compensera la perte subie par le budget des États et soutiendra les réparations des dommages causés.

Mesurer autrement l'économie

Il paraît maintenant clair que le modèle monétaire actuel basé sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) est obsolète. On remarque qu'avec la croissance du PIB, des forêts disparaissent, des champs sont bétonnés ou asphaltés, les rivières sont eutrophisées, la biodiversité se brise et le climat s'échauffe. Il faut utiliser les flux de matières et d'énergie : produire dans les limites de la biosphère.

Laisser les citoyens décider de l'affectation de leur épargne

Au lieu de laisser l'inflation et les taux directeurs des Banques centrales détruire l'épargne des ménages, il faut utiliser cet argent mal employé par les banques pour mettre en place plusieurs fonds citoyens afin de soutenir les économies sociales et écologiques. Il faut investir massivement pour la sobriété : l'éco-conception, le réemploi, la réparation, le partage, les circuits courts, etc. Réinvestir dans la cohésion sociale : les zones rurales, les banlieues, la santé, la dépendance et le handicap, etc.

« Quand le dernier arbre aura été abattu, quand la dernière rivière aura été empoisonnée, quand le dernier poisson aura été pêché, alors on saura que l'argent ne se mange pas ». Proverbe Amérindien de Alanis Obomsawin.

*Chef d'entreprise à la retraite, spécialiste en économie financière.
source : la Tribune.fr

LE SAOUDIEN ARAMCO

Acquisition de 10% d'une société pétrochimique chinoise

Le géant pétrolier saoudien Aramco a annoncé vendredi avoir finalisé l'acquisition d'une participation de 10% dans une société pétrochimique chinoise, dans le cadre d'une expansion vers le premier pays importateur de brut au monde. Aramco avait révélé en mars son intention d'acquérir une participation de 10% dans Rongsheng Petrochemical, d'une valeur de 3,4 milliards de dollars. L'accord prévoit la fourniture de 480.000 barils par jour de pétrole à un complexe de raffinage et de produits chimiques intégré appartenant à une filiale de Rongsheng. «Notre partenariat stratégique avec Rongsheng fait progresser la stratégie d'Aramco pour transformer les liquides en produits chimiques tout en renforçant notre présence en Chine», a déclaré le vice-président d'Aramco Mohammed Al Qahtani dans un communiqué. «Cette acquisition clé constitue une partie importante de la stratégie de croissance à long terme d'Aramco, en renforçant notre présence sur un marché vital», a-t-il ajouté. Le président de Rongsheng, Li Shuirong, a indiqué que l'accord marquait «l'entrée de Rongsheng et Aramco dans une nouvelle ère, ensemble» et signifiait «un important pas en avant dans la stratégie d'internationalisation de Rongsheng». La Chine est le premier client de l'Arabie saoudite pour le pétrole. Aramco, qui est principalement détenu par l'État, avait annoncé des bénéfices record de 161,1 milliards de dollars pour 2022.

ARABIE SAOUDITE

Riadh accordera 500 millions \$ à la Tunisie sous forme de prêt à taux réduit et de don

Tunis avait signé en octobre 2022 un accord préliminaire avec le FMI sur un programme d'aide de 1,9 milliard de dollars. Mais les discussions sont dans l'impasse, en raison du refus des autorités de mettre en œuvre des réformes qui pourraient provoquer des tensions sociales.

L'Arabie saoudite accordera à la Tunisie 500 millions de dollars sous la forme d'un prêt à taux réduit et d'un don pour l'aider à redresser les finances publiques en difficulté, a rapporté l'agence de presse saoudienne officielle SPA, jeudi 20 juillet. L'accord relatif à cette assistance financière, qui consiste en un prêt à taux réduit de 400 millions de dollars et un don de 100 millions de dollars, a été signé à Tunis par le ministre saoudien des Finances, Mohammed Abdullah al-Jadaan, et son homologue tunisienne, Sihem al-Boughdiri. La Tunisie avait signé en octobre 2022 un accord préliminaire avec le FMI sur un programme d'aide de 1,9 milliard de dollars, mais le décaissement de la première tranche de ce prêt n'a pas encore eu lieu, car le gouvernement ne s'est jusqu'ici pas engagé à mettre en œuvre les réformes d'assainissement des fi-

nances publiques exigées par l'institution financière multilatérale. Le président tunisien, Kais Saïed avait rejeté, en avril dernier, les «diktats» du FMI qui soumet le décaissement du programme d'aide à son pays à des réformes portant notamment sur la levée des subventions aux produits de base, la réduction de la masse salariale dans le secteur public et la privatisation des entreprises publiques. En juin, il avait déclaré que la levée des subventions sur les pro-

duits alimentaires et énergétiques risque de déclencher des protestations sociales, rappelant les émeutes meurtrières qui avaient été provoquées par l'augmentation du prix du pain en 1983. Alors que la Tunisie est appelée à rembourser des dettes extérieures arrivant à échéance cette année, plusieurs agences de notation ont estimé que ce pays d'Afrique du Nord pourrait se retrouver en défaut de paiement, en l'absence d'un accord avec le FMI.

DURANT LES DOUZE PROCHAINS MOIS

Forte dégradation du niveau de vie de plus de 87% des ménages

Les start-up égyptiennes de la finance sortent de plus en plus de nouvelles sources de revenus et acquièrent un avantage concurrentiel dans l'industrie. Elles ciblent notamment les autres pays la région Moyen-Orient & Afrique du Nord, la Turquie, le Pakistan et l'Afrique subsaharienne. 57,6% des start-up égyptiennes spécialisées dans les technologies financières (fintech) envisagent de se développer à l'international durant les douze prochains mois, selon un rapport publié le 18 juillet par la Banque centrale égyptienne. Intitulé «Egypt FinTech Landscape Report 2023», ce rapport précise que les marchés potentiels sur lesquels ces jeunes pousses qui bousculent le monde de la finance prévoient de se développer sont les autres pays la région Moyen-Orient & Afrique du Nord (MENA), la Turquie, le Pakistan et l'Afrique subsaharienne. 29,38 % des fintech égyptiennes servent dorénavant des clients à l'étranger, notamment aux Émirats Arabes Unis, en Arabie Saoudite, au Bahreïn, au Sultanat d'Oman, au Nigeria et aux États-Unis. Le rapport, qui se base sur des enquêtes réalisées auprès de plus de 250 acteurs de l'écosystème fintech égyptien comme les start-up, les accélérateurs spécialisés et les opérateurs de systèmes de paiement, révèle que le nombre de fintech égyptiennes est passé de 32 en 2017 à 177 en 2022, grâce notam-

ment à la demande croissante de solutions financières dans ce pays de 104 millions d'habitants et où le taux d'inclusion financière s'élève à 64%. Parmi ces start-up, 139 fournissent uniquement des solutions technologiques financières alors que 38 proposent à la fois des solutions technologiques et des services relevant de la finance intégrée (embedded finance, une tendance émergente du monde de la finance consistant à intégrer des services financiers directement dans les applications et les plateformes). Partenariats avec les banques Environ 95% de ces fintechs ont établi leur siège principal en Égypte, mais 46 jeunes pousses disposent de bureaux supplémentaires à l'étranger. La majorité de ces bureaux ont été installés aux Émirats arabes unis (58 %) et en Arabie saoudite (36 %). Plus des deux tiers des fondateurs des start-up de la finance sont titulaires d'un diplôme universitaire, et 84% d'entre eux sont âgés de moins de 45 ans. Trois sous-secteurs dominent l'industrie de la fintech en Égypte. Il s'agit de ceux des paiements & transferts de fonds (36 % du total des fintech actives), des prêts et de la finance alternative (11%) et des places de marché B2B (10%). Le rapport indique également que le nombre total des clients enregistrés des fintech égyptiennes (particuliers et entreprises) s'élève à 99,9 millions. 54,7 millions de clients seulement sont cependant considé-

rés comme étant actifs.

Grâce à leur dynamisme, ces pépites de la tech opérant dans le secteur de la finance ont réalisé 11 milliards de transactions d'une valeur de 342 milliards de livres égyptiennes (11,10 milliards de dollars) en 2022, ce qui leur a permis de dégager des revenus cumulés de 62 milliards de livres (2,01 milliards de dollars).

La Banque centrale égyptienne a d'autre part indiqué que les fintechs opérant dans le pays le plus peuplé du monde arabe ont capté des financements d'un montant cumulé de 796,5 millions durant l'année écoulée.

Avec 437,7 millions de dollars, les fonds de private equity accaparent 55 % de l'ensemble de ces financements alors que le fonds de capital-risque et les business angels ont mobilisé 358,8 millions.

Même si le nombre d'opérations de financement en phase initiale (pré-amorçage et amorçage) représente 72 % du nombre total d'opérations, les montants des investissements en phase ultérieure (série A+) représentent 80% du total des financements captés par les fintechs.

Le rapport souligne par ailleurs que les fintechs égyptiennes entretiennent de bonnes relations avec les acteurs historiques de la finance, puisqu'elles ont déjà signé 317 accords de partenariat avec des banques et des institutions financières.

MAROC

RSF appelle à mettre fin au "calvaire judiciaire inhumain" des journalistes

L'organisation Reporters sans frontières (RSF) a regretté jeudi la décision de la justice marocaine de rejeter les pourvois en cassation introduits par les journalistes Soulaïmane Raïssouni et Omar Radi, appelant les autorités marocaines à mettre fin à leur «calvaire judiciaire inhumain» qui dure depuis le début de l'année 2022. La Cour de cassation a décidé mardi à Rabat de rejeter les pourvois en cassation introduits par les journalistes Soulaïmane Raïssouni et Omar Radi, condamnés respectivement à 5 et 6 ans de prison ferme. Une décision qui avait été reportée le 21 juin dernier, puis le 13 juillet, et que les journalistes et leurs familles attendaient avec beaucoup d'apprehension. La Cour de cassation a également rejeté le pourvoi en cassation du journaliste Imad Stitou, aujourd'hui en exil, et confirmé sa condamnation à un an de prison, dont six mois

ferme, dans la même affaire que son confrère Omar Radi. «Il y avait un espoir tenu que la Cour de cassation marocaine, en se basant sur les nombreux vices de forme dûment constatés, redemande de nouveaux procès pour Omar Radi et Soulaïmane Raïssouni. Elle aurait envoyé un signal fort en matière de liberté de la presse et de droit des journalistes. Cet espoir a été malheureusement déçu et le signal envoyé est désastreux. RSF appelle désormais les autorités politiques marocaines à mettre un terme à ce calvaire judiciaire inhumain et à libérer Omar Radi et Soulaïmane Raïssouni», indique un communiqué de l'organisation. RSF a noté que le soutien international contre l'arbitraire subi par les deux journalistes marocains, qui sont par ailleurs victimes d'un «acharnement pénitentiaire» depuis leur condamnation en appel, en février 2022 pour Raïssouni et un mois

plus tard pour Radi, «a pris de l'ampleur ces derniers mois». En janvier dernier, sous l'impulsion de nombreuses organisations, dont RSF, le Parlement européen a adopté une résolution historique appelant à la libération d'Omar Radi. Les parlementaires européens n'avaient pas, à cette occasion, manqué de dénoncer «l'utilisation abusive des allégations d'agression sexuelle, qui met en danger les droits des femmes, pour dissuader les journalistes d'exercer leurs fonctions». Les cas de Taoufik Bouachrine, condamné à 15 ans de prison, et de Soulaïmane Raïssouni, qui sont deux autres victimes de l'instrumentalisation d'affaires de mœurs, sont également mentionnés.

TRAFFIC DE DONNÉES MOBILES

L'Afrique subsaharienne enregistrera la plus forte croissance mondiale d'ici 2028

Le rapport souligne que la forte hausse prévue du trafic de données mobiles en Afrique subsaharienne durant les prochaines années sera principalement tirée par l'augmentation de l'adoption des smartphones et les investissements massifs dans le déploiement des réseaux 4G et 5G dans la région.

L'accélération de la migration des abonnés aux réseaux de téléphonie mobile de deuxième et troisième générations (2G et 3G) vers des réseaux plus récents va booster le trafic de données mobiles en Afrique subsaharienne, selon un rapport publié en juin dernier par le géant suédois d'équipements de télécommunications Ericsson. Intitulé « Ericsson Mobility Report 2023 », le rapport précise que le trafic de données sur l'ensemble des réseaux de téléphonie mobile actifs sur le continent passera de 1,7 exaoctet (1 exaoctet équivaut à 1 000 milliard de gigaoctets) en moyenne par mois en 2022, à 11,4 exaoctets par mois en 2028, soit un taux de croissance annuel moyen de 37%. Cette hausse s'explique essentiellement par le fait que les opérateurs actifs en Afrique continueront à investir massivement dans les réseaux 4G et 5G pour y faire migrer leurs clients abonnés aux réseaux 2G et 3G. L'augmentation du trafic total de données au sud du Sahara découlera également de la hausse

du taux d'adoption des smartphones dans la région. Le nombre d'utilisateurs de ces téléphones intelligents devrait passer de 410 millions en 2022 à 690 millions en 2028. La consommation mensuelle moyenne de données mobiles par smartphone devrait ainsi se multiplier par quatre entre 2022 et 2028, passant de 4,7 à 19 gigaoctets (Go), ce qui représente un taux de croissance de 26% en moyenne par an. Ce taux est supérieur à la moyenne mondiale (20%).

Le nombre d'abonnements à la 5G atteindra 140 millions en 2028

Le rapport révèle également que la 4G restera le principal contributeur aux nouveaux abonnements dans la région jusqu'en 2028. Elle représentera environ 58% du total des abonnements mobiles à cette échéance contre 30% en 2022. Avec un nombre d'abonnements qui passera de 3 millions à la fin de l'année écoulée à 140 millions en 2028, la 5G devrait cependant enregistrer le taux de croissance le plus rapide. A ce jour, plus de dix pays d'Afrique subsaharienne

ont lancé des réseaux 5G commerciaux, et de nombreux autres pays prévoient de le faire durant les prochaines années, ce qui portera la part des abonnements à la 5G à 13 % du total des abonnements aux réseaux de téléphonie mobile en 2028.

Bien qu'elle reste une technologie importante dans la région en raison de sa compatibilité avec les téléphones portables basiques et très abordables, de l'accessibilité de ses services et de son importante base d'abonnés dans le milieu rural, la 2G devrait voir le nombre total de ses abonnés diminuer continuellement au cours des prochaines années, pour se limiter à 29 % du nombre total d'abonnements en 2028 contre 49% en 2022.

Ericsson indique par ailleurs que le nombre total d'abonnements à la 5G à l'échelle mondiale devrait passer d'environ un milliard en 2022 à 4,6 milliards à fin 2028, soit plus de 50 % de l'ensemble des abonnements mobiles à cet horizon. A ce jour, environ 240 réseaux 5G commerciaux ont été lancés dans le monde.

RÉUNION DU G24 À ABIDJAN

L'Afrique invitée à se constituer en groupe de pression dans les négociations sur sa dette

Les négociations sur la restructuration de la dette des pays les moins avancés, y compris plusieurs États africains, se déroulent souvent dans des cadres auxquels ceux-ci n'ont pas accès. Pour des observateurs, le continent gagnerait à se constituer en groupe de pression pour participer à ces discussions.

À Abidjan, en Côte d'Ivoire, les participants à la réunion du groupe technique du G24 se sont demandé pourquoi les pays du continent ne se constituaient pas en un groupe dans les négociations internationales sur la restructuration de leurs dettes. « Nous sommes en discussion avec le Club de Paris, le G20, et nous y allons en ordre dispersé, il n'est donc pas étonnant d'avoir une situation où la Zambie obtient une réponse alors qu'on demande plus d'efforts au Ghana », a confié un participant souhaitant garder l'anonymat à l'Agence Ecofin.

Effectivement, les débats sur la restructuration de la dette africaine, considérée comme un élément clé de la transformation des économies du continent, se sont largement concentrés sur l'appréciation du cadre commun proposé par le G20. Sans surprise, les divergences d'opinions entre la Chine et le G20 ont émergé au cours des discussions. La représentante chinoise a saisi cette opportunité pour exprimer la position de son pays, plaçant la participation des banques multilatérales au processus, si tous les créanciers devaient recevoir le même traitement. Le représentant du Fonds saoudien de financement du développement, présent dans la salle, a adhéré à cette position.

Face à cette divergence d'opinions, la voix des pays africains est peu entendue, tant individuellement que collectivement. Cependant, la faible sollicitation du cadre commun du G20 pour le traitement de la dette démontre que peu de pays de la région y sont favorables. Jusqu'à présent, seuls la Zambie, le Tchad et l'Éthiopie ont recouru à ce mécanisme. Non seulement il ne délivre pas de résultats rapidement, mais il est assorti de conditionnalités. Pourtant, la dette africaine sur les marchés internationaux de capitaux demeure très faible en comparaison au volume global de la dette mondiale. Selon les données de l'Institute for International Finance, la dette mondiale sur les marchés de capitaux atteint 300 000 milliards de dollars, dont un peu moins de 800 milliards de dollars (à peine 0,3%) pour les pays de l'Afrique subsaharienne, hors Afrique du Sud. Les discussions sur la restructuration les contraignent souvent à prendre des mesures qui entraînent des chocs à court terme, comme la hausse des prix et la mise de côté de certains objectifs prioritaires de développement, sans qu'un accès supplémentaire au marché des capitaux ne soit envisageable.

Au Cameroun par exemple, le gouvernement a accepté de réduire les subventions sur les prix de l'essence à la pompe. Si cette décision a résolu une anomalie économique, elle a entraîné une augmentation des prix qui, selon les prévisions du gouvernement, risque de perdurer jusqu'en 2025. Or dans le cadre de la modification de la Loi de finances de 2023, les ressources allouées au remboursement de la dette sont celles qui ont le plus augmenté, et non les dépenses sociales, selon le magazine en ligne Investir au Cameroun. Le cas du Cameroun pourrait s'appliquer à de nombreux pays, y compris le Ghana, le Nigeria, le Kenya, ou encore la Côte d'Ivoire. Et pourtant, on attend toujours de voir ces pays se regrouper et proposer leurs points de vue à leurs bailleurs de fonds, aux agences de notation et à la communauté des créanciers.

Une note positive : le G24, qui compte plusieurs pays africains, s'est montré favorable à ce que se poursuivent des réflexions en vue d'adapter le cadre d'analyse de la viabilité de la dette du FMI, qui influence très souvent la perception des créanciers et des investisseurs.

AU DEUXIÈME SEMESTRE 2023

Le Nigeria prévoit de collecter 9,5 milliards \$ d'impôts

Le Nigeria enregistre le ratio de recettes fiscales-PIB le plus bas en Afrique subsaharienne, ce qui oblige l'État à s'endetter pour financer les projets de développement et combler le déficit budgétaire. Le Nigeria prévoit de collecter 7 500 milliards de nairas (9,5 milliards de dollars) d'impôts durant le deuxième semestre 2023 après une performance record au cours des six premiers mois de l'année, a annoncé le président exécutif du Service fédéral des impôts (Federal Inland Revenue Service / FIRS), Muhammad Nami jeudi 20 juillet.

« Le gouvernement a collecté 5 500 milliards de nairas [7 milliards de dollars, Ndlr] au cours du premier semestre de l'année en cours, dépassant ainsi son objectif fixé à 5 300 milliards de nairas », a-t-il déclaré

à la presse. Et d'ajouter : « Nous pensons que les résultats du second semestre seront meilleurs, compte tenu de l'amélioration continue de nos processus d'administration fiscale et de l'impact positif des politiques du gouvernement actuel sur l'économie ». M. Nami a également précisé que la performance réalisée durant le premier semestre 2023 s'explique notamment par l'amélioration de la conformité fiscale volontaire des contribuables et le renforcement continu de l'automatisation des processus de l'administration fiscale.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), le ratio de recettes fiscales du Nigeria par rapport à son PIB s'élève à 5,5%, soit le niveau le plus bas en Afrique subsaharienne. La faiblesse de la pression fiscale

entraîne un manque à gagner important pour les finances publiques et oblige l'État à s'endetter pour financer les projets de développement et combler le déficit budgétaire. La hausse du service de la dette a cependant poussé le gouvernement du nouveau président Ahmed Bola Tinubu à changer son fusil d'épaule pour sortir la première puissance économique africaine, en ce qui concerne le PIB, des difficultés financières. Cette technique de réduction de la dette. Le continent est confronté à de multiples défis : l'augmentation du coût de la dette, un besoin massif de financements climatiques et des problèmes liés à la dégradation des sols et à la perte de biodiversité. Avec les échecs dette-nature, il y a un début de solution », a souligné Mme N'Sele.

« La BA3D est désormais disposée à offrir des garanties. L'objectif final sera d'aider la transaction à atteindre l'extension de la maturité souhaitée et à réduire le service global de la dette », a-t-elle ajouté. La Bolivie a été le premier État à bénéficier d'un échange dette-nature en 1987, avec l'appui de l'ONG Conservation International. Les échanges dette-nature ont également permis au Belize, aux Seychelles et plus récemment à l'Équateur de bénéficier de réductions de leurs dettes extérieures et d'investir des centaines de millions de dollars dans la protection des écosystèmes naturels menacés.

SELON L'AFRIQUE DU SUD

La taxe carbone européenne augmentera la pauvreté et le chômage dans les pays en développement

Alors que l'Afrique du Sud produit plus de 80 % de son électricité à partir du charbon, la nouvelle taxe carbone risque de pénaliser sévèrement les exportations du pays le plus industrialisé du continent, vers les marchés européens. Le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières (MACF) favorisera les exportations des pays riches vers l'Union européenne (UE) et augmentera la pauvreté, le chômage et les inégalités dans les pays en développement, a estimé le ministère sud-africain du Commerce, de l'Industrie et de la Concurrence dans une note adressée à la mi-juillet à la Commission européenne.

« Le mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières, qui devrait entrer en vigueur en octobre 2023, mettrait en péril 1,5 milliard de dollars d'exportations annuelles de l'Afrique du Sud, qui produit plus de 80 % de son électricité à partir du charbon », a souligné le ministère.

« Le MACF a pour effet de transférer le fardeau de l'action climatique aux économies en développement et impose des charges indues et injustes à notre pays et à nos industries », a-t-il ajouté.

Le ministère a également estimé que ce mécanisme plus connu sous l'appellation de la taxe carbone européenne risque de freiner les objectifs climatiques fixés par l'Afrique du Sud.

« Le cadre de la politique MACF est considéré comme coercitif, car il impose aux pays en développement une politique d'atténuation des effets du changement climatique. Au lieu de stimuler l'ambition climatique, il risque de compromettre notre capacité à atteindre nos objectifs en matière de climat », a-t-il expliqué, notant que « la forte dépendance à l'égard de l'extraction et de l'exportation de matières premières destinées à être valorisées ailleurs est un héritage historique qui nous a été imposé », dans une référence au passé colonial de l'Europe.

La taxe carbone européenne constitue à la fois un moyen pour atteindre l'objectif d'une diminution de 55% des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2035 (par rapport aux niveaux de 1990) et une mesure de défense commerciale. Elle vise en effet à rendre plus équitables les conditions de concurrence entre les entreprises de l'Union européenne (UE) et celles des pays

tiers en attribuant un prix du carbone à certains produits importés.

Le MACF est conçu pour compléter le système d'échange de quotas d'émission (SEQUE), qui s'applique depuis 2005 à l'ensemble des pays membres de l'UE ainsi qu'à l'Islande, au Liechtenstein et à la Norvège. Le SEQUE oblige les entreprises européennes à acquérir un nombre de quotas d'émission de GES correspondant à la quantité réelle de leurs rejets de CO2 ou de gaz équivalents pour décarboner leur processus de production. Pour éviter des délocalisations induites par l'absence de taxation du carbone pour les importations, l'UE a décidé de soumettre les produits importés au même prix carbone imposé aux biens produits dans l'espace européen.

La taxe carbone européenne sera mise en œuvre le 1er octobre 2023, avec une période de transition de trois ans au cours de laquelle seules les obligations de déclaration s'appliqueront. Les paiements ne seront exigés qu'à partir de 2026.

DEVISE

Le yen perd du terrain, le marché attend une BoJ toujours très accommodante

Les principales Bourses européennes Le yen chutait vendredi face aux autres devises après la publication des chiffres sur l'inflation japonaise, le marché considérant qu'elle a potentiellement atteint son pic et que la Banque du Japon ne devrait pas dévier de sa politique ultra-accommodante. Vers 09h30 GMT (11h30 à Paris), le yen perdait 1,15% à 157,72 yens pour un euro. Face au dollar, le yen cédait 1,17% à 141,73 yens. L'inflation en juin au Japon s'est établie à 3,3% sur un an hors produits frais, selon des chiffres gouvernementaux publiés vendredi, marquant ainsi une petite accélération par rapport à mai (3,2%).

En excluant aussi l'énergie, l'inflation au Japon le mois dernier a atteint 4,2%, un niveau un peu en dessous du pic observé en mai (4,3%), le plus élevé depuis quatre décennies. Pour les analystes de CBA, cela signifie que l'inflation s'est «stabilisée». «L'inflation japonaise est élevée, mais elle a peut-être déjà atteint son maximum», estiment-ils, soulignant ainsi que «la fenêtre de la Banque du Japon (BoJ) pour resserrer sa politique monétaire se rétrécit». «L'inflation devrait ralentir jusqu'à la fin de l'année» dans la foulée de la baisse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, avance Lee Hardman, de MUFG.

La semaine prochaine sera marquée par les réunions des banques centrales : la Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et la BoJ doivent se réunir. Pour les analystes de CBA, la BoJ ne devrait pas changer sa politique monétaire cette année, faisant flancher le yen par rapport aux autres devises. La BoJ a en effet gardé son taux directeur de court terme à son niveau négatif de -0,1%, quand les autres principales grandes banques centrales comme la Fed ou la BCE ont opté pour une ligne beaucoup plus ferme, combattant l'inflation par des relèvements successifs de taux. Le yen avait déjà perdu du terrain plus tôt dans la semaine après des commentaires du gouverneur de la BoJ Kazuo Ueda, qui a refroidi des spéculations de marché sur un éventuel début de resserrement monétaire de l'institution dès ce mois-ci.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street termine en ordre dispersé, dixième hausse d'affilée pour le Dow Jones

La Bourse de New York a terminé vendredi sur une note contrastée, à l'issue d'une séance de consolidation qui a néanmoins vu le Dow Jones signer sa dixième séance positive d'affilée, pour la première fois depuis près de six ans.

L'indice vedette de la place new-yorkaise a grappillé 0,01%, l'indice Nasdaq a cédé 0,22% et l'indice élargi S&P 500 a grignoté 0,03%.

Le record absolu de gains quotidiens du Dow Jones, soit 14 gains d'affilée, remonte à 1896, selon des chiffres fournis par Howard Silverblatt, de S&P Global.

Après avoir amorcé un rebond en début de séance, au lendemain d'une correction, les valeurs technologiques ont finalement enregistré un nouveau recul marqué pour finir la semaine.

Meta (-2,73%), Nvidia (-2,66%) ou le spécialiste de l'analyse de données Palantir (-4,09%) ont mené la retraite.

L'heure est aux prises de bénéfices pour ces entreprises de la nouvelle économie, en lévitation depuis le début de l'année, en partie grâce à la vogue de l'intelligence artificielle.

La réaction aux résultats de Netflix et Tesla, globalement positifs mais un peu inférieurs aux attentes, a montré que le marché «attend la perfection» de ces fleurons de l'économie américaine, faute de quoi il se hérisse, a commenté Art Hogan, de B. Riley Wealth Management.

«Ce n'est pas surprenant de connaître des périodes de consolidation», estime Angelos Kourkafas, d'Edward Jones, «car le marché a beaucoup

monté».

Pour autant, le vénérable Dow Jones a lui échappé, de peu, à cette pause, pour finir, une nouvelle fois, dans le vert.

Il le doit à des valeurs comme Johnson & Johnson (+1,06%), dont les résultats avaient séduit, jeudi, ainsi qu'au pétrolier Chevron (+1,46%), à Procter & Gamble (+1,57%) ou au laboratoire Merck (+1,78%).

Ces grands noms faisaient du surplace depuis le début de l'année avant de commencer à attirer, ces dernières semaines, des investisseurs à la recherche de bonnes affaires.

Egalement boudées jusqu'ici, les banques se sont joint à la fête, à l'instar de Goldman Sachs (+0,31%) et Bank of America (+0,92%).

«On voit un élargissement des valeurs qui portent le marché, constate Angelo Kourkafas.

Le Dow Jones aurait même pu faire mieux vendredi sans le dérapage d'American Express (-3,89%), en nette baisse malgré un bénéfice net trimestriel supérieur aux attentes.

Les investisseurs se sont attardés sur le bond des provisions pour créances douteuses, qui ont quasiment triplé par rapport à la même période de l'an dernier, signe que le spécialiste des cartes de crédit s'attend à une dégradation de la conjoncture.

SLLB, anciennement Schlumberger, a été sanctionné (-2,18%) pour un chiffre d'affaires trimes-

triel inférieur aux prévisions des analystes. Le groupe parapétrolier, coté à New York, s'est pourtant dit optimiste pour le deuxième semestre, observant une accélération de l'exploration pétrolière.

La petite valeur DWAC (Digital World Acquisition Corp), censée fusionner avec le groupe de médias de Donald Trump et lui ouvrir ainsi les portes de la Bourse, a été propulsée (+50,30%) par l'annonce, jeudi, d'un accord amiable avec l'Autorité de régulation des marchés, la SEC.

Si elle se concrétisait, l'opération permettrait à Trump Media and Technology Group (TMTG) de recevoir plus d'un milliard de dollars d'argent frais. La compagnie ferroviaire CSX s'est repliée (-3,71%) après avoir publié un chiffre d'affaires en-deçà des attentes, affecté par un ralentissement du transport multimodal (qui comprend plusieurs modes de transport).

L'absence totale d'indicateurs macroéconomiques a contribué à maintenir la place new-yorkaise dans une sorte de torpeur estivale, vendredi.

La stagnation du marché actions a aussi été observée côté obligatoire, une respiration après des mouvements brutaux depuis début juillet.

Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans se détendait légèrement, à 3,83% contre 3,85% jeudi en clôture.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses européennes terminent en hausse une semaine chargée

Les Bourses européennes ont terminé en hausse vendredi, soutenues par de bons résultats d'entreprises tandis que les investisseurs se positionnent pour les réunions de la Réserve fédérale et de la Banque centrale européenne la semaine prochaine. À Paris, le CAC 40 a gagné 0,65% à 7 432,7 points contre 0,23% pour le Footsie britannique. Le Dax allemand perdait 0,17%, les mauvais résultats de SAP ayant pesé sur le titre. L'indice EuroStoxx 50 a terminé la séance sur une hausse de 0,57%, le FTSEurofirst 300 de 0,34% et le Stoxx 600 de 0,32%.

Sur la semaine, le CAC40 gagne 0,79% et le Stoxx 600 0,99%. Les résultats publiés cette semaine ont été positifs : pour les 86 entreprises du S&P 500 ayant publié leurs résultats, les chiffres d'affaires ont progressé en moyenne de 9%, tandis que les bénéfices progressaient de 5%, supérieur de 2 et 6 points de pourcentage par rapport au consensus, selon Lombard Odier AM.

«Il est frappant de constater que de nombreux résultats dépassant les estimations des analystes ont été traités négativement par les marchés car ils s'accompagnaient

d'avertissements sur les bénéfices ou d'une modération des bénéfices futurs», note Florian Ielpo, directeur de la recherche macroéconomique chez Lombard Odier AM.

«La performance des actions au cours du trimestre a été si importante, soutenue par un positionnement qui s'est reconstitué rapidement, que les marchés se montrent moins convaincus de nouvelles perspectives de hausse».

Les conditions macroéconomiques devraient davantage influencer les marchés la semaine prochaine avec la réunion de la Réserve fédérale et de la Banque centrale européenne, les investisseurs estimant qu'une détérioration de l'activité pourrait forcer les banques centrales à mettre fin à leurs hausses de taux. VALEURS Le secteur européen de la technologie a terminé en baisse de 0,44%, enregistrant sa perte hebdomadaire la plus importante de 2023, de nombreux titres liés aux semi-conducteurs ayant décliné après la mise en garde de TSMC sur la demande mondiale en puces.

À Paris, Thales a terminé en queue du CAC 40, en chute de 4,78%, les analystes estimant que la révision des prévisions

sur les taux de change pèserait sur les résultats du groupe.

Dassault Aviation est la lanterne rouge du SBF120, en baisse de 8,5%, sanctionnée après la baisse de son chiffre d'affaires au premier semestre.

À l'inverse, Ubisoft a affiché l'une des plus fortes hausses du SBF 120, en progression de 5,15%, après des réservations nettes («net bookings») supérieures aux attentes au premier trimestre. Sartorius Stedim a terminé en tête du SBF120, s'envolant de 14,53% après des chiffres meilleurs que prévus. A WALL STREET Les marchés américains affichent des gains modérés, les marchés digérant les nombreux résultats publiés cette semaine.

Les règles déterminant la composition de l'indice Nasdaq seront modifiées vendredi, à la clôture. À l'heure de la clôture en Europe, le Dow Jones grignote 0,23%, tandis que le Standard & Poor's 500 progresse de 0,27% et le Nasdaq Composite de 0,22%.

TAUX

Les marchés de taux sont restés prudents en amont des réunions des banques centrales américaine et européenne, le 26 et

27 juillet. Le rendement du dix ans allemand perd 2,2 points de base à 2,4280%, tandis que celui du taux à deux ans recule de 2,5 points de base à 3,237%. Le rendement du Treasury à dix ans cède 2,9 points de base à 3,825%, tandis que le taux à deux ans stagne à 4,848%.

CHANGES Le dollar se renforce de 0,25% face à un panier de devises de référence en amont de la réunion de la Fed. L'euro recule face au billet vert de 0,09% à 1,1118 dollar, et affiche sa première perte hebdomadaire depuis début juillet, tandis que la livre sterling perd 0,12% à 1,2849\$ dollar.

PÉTROLE Le pétrole progresse modérément et se dirige vers son quatrième gain hebdomadaire, soutenu par les achats importants de brut russe de l'Inde et de la Chine, et par le plan de soutien à l'économie chinoise révélé vendredi. Le Brent avance de 1,19% à 80,59 dollars le baril, le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) se hissant de 1,37% à 76,69 dollars.

CAC40

En vert, soutenu par le luxe, modeste gain hebdo

La bourse de Paris achève cette dernière séance de la semaine sur un gain de 0,65%, à 7432 point (soit son plus haut du jour) et s'arroe ainsi un gain hebdomadaire équivalent (+0,6%) et de +14,6% depuis le début de l'année.

L'indice parisien est notamment soutenu par le luxe (L'Oréal +2,5% et Hermès à +1,9% figurent parmi les trois meilleures performances de la séance) et a pu tester la partie haute de son canal baissier de moyen terme, située au-dessus de 7430 points, un obstacle à effacer pour espérer continuer à renouer avec les sommets.

La journée a été pauvre en chiffres 'macro' mais animée par de nombreux résultats trimestriels des deux côtés de l'Atlantique. Il faudra néanmoins attendre les annonces des GAFAM, la semaine prochaine, pour voir se dessiner une véritable tendance.

Les intervenants de marché font pour l'instant montre d'une certaine prudence en raison de l'échéance de la réunion de la Réserve fédérale américaine, qui se tiendra mardi et mercredi prochains.

Sur le marché des changes, l'euro s'effrite de -0,1% face au billet vert, à 1,118\$.

Légère détente sur l'obligataire avec -3Pts sur nos OAT (3,98%) et le Bunds (2,45%)

Dans l'actualité des sociétés françaises, Renault Group annonce que depuis le 20 juillet, Philippe Krief a succédé à Laurent Rossi au poste de CEO de la marque Alpine.

Air Liquide annonce investir près de 200 millions de dollars dans deux nouveaux centres de production de matériaux avancés à Taïwan et en Corée du Sud.

Le chiffre d'affaires consolidé d'APRR hors Construction s'établit à 1 454,1 millions d'euros au 1er semestre 2023, en hausse de 7,8 % (1 348,3 millions d'euros au 1er semestre 2022).

Les T-Bonds se détendent de -3,5Pts vers 3,818%... soit une quasi stabilité en hebdo.

Thales publie au titre de son premier semestre 2023 un résultat net ajusté part du groupe par action en hausse de 15% à 3,91 euros, et un EBIT de 993 millions d'euros, soit 11,4% du chiffre d'affaires, contre une marge de 10,8% un an auparavant.

Cours du : 20 Juillet 2023
Valeur : 24 Juillet 2023

BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	134.3647	134.3797
1	EUR EURO	150.4616	150.5321
1	GBP POUND STERLING	173.4186	173.4603
100	JPY JAPANESE YEN	96.2774	96.3088
1	CNY CHINESE YUAN	18.6919	18.6966
1	CHF SWISS FRANC	156.4928	156.5832
1	CAD CANADIAN DOLLAR	102.2173	102.2599
1	DKK DANISH KRONE	20.1955	20.2008
1	SEK SWEDISH KRONA	13.0681	13.0734
1	NOK NORWEGIAN KRONE	13.4267	13.4335
1	AED UAE DIRHAM	36.5768	36.5918
1	SAR SAUDI RIYAL	35.8172	35.8260
1	KWD KUWAITI DINAR	437.9553	438.2900
1	TND TUNISIAN DINAR	44.0913	44.5345
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13.8085	13.8100
1	LYD LIBYAN DINAR	28.2968	28.4420
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.6453	3.6457
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	181.4269	181.4269

RUSSIE

La banque centrale relève son taux directeur à 8,5%, une première depuis février 2022

La banque centrale de Russie (BCR) a annoncé vendredi un relèvement de son taux directeur d'un point à 8,5%, une première depuis février 2022, dans un contexte d'affaiblissement du rouble qui fait craindre une accélération de l'inflation dans le pays. «Les prévisions en matière d'inflation ont augmenté», a expliqué dans un communiqué la BCR, estimant que «les tendances de la demande intérieure et la dépréciation du rouble depuis le début de 2023 amplifient considérablement le risque inflationniste».

Malgré cela, la banque centrale maintient son objectif de ramener l'inflation à 4% en 2024, alors qu'elle devrait atteindre, selon ses prévisions, entre 5% et 6,5% fin 2023. Sa décision de relever son taux directeur est conforme aux attentes des analystes, qui disaient miser depuis plusieurs jours sur une hausse comprise entre 0,25 point et 1 point de pourcentage. A la faveur d'indicateurs macro-économiques relativement stables, le taux directeur était pourtant resté plusieurs mois au niveau annoncé en septembre dernier (7,5%), loin du pic atteint juste après le lancement de l'intervention militaire en Ukraine.

Dans la foulée des premières sanctions internationales, la BCR avait drastiquement relevé son taux à 20%, avant de procéder à plusieurs baisses, rassurée par la résilience de l'économie russe. Mais ces dernières

semaines, l'érosion du rouble, qui s'échangeait vendredi à 11H00 GMT à 100,3 roubles pour 1 euro, a poussé la BCR à agir pour éviter de revoir l'inflation flamber, comme l'année dernière quand la hausse des prix avait atteint 17,8% en avril. Selon les observateurs, l'affaiblissement du rouble s'explique notamment par un prix du pétrole qui reste relativement faible, malgré les décisions de l'Opep+ visant à limiter la production mondiale.

La première vice-présidente de la BCR, Ksenia Ioudaïeva, avait affirmé début juillet que la dynamique actuelle du taux de change était, selon elle, liée à «la baisse des recettes d'exportation». Interrogé à ce sujet, le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, avait lui assuré que «le Kremlin ne voit clairement pas de menace pour la stabilité financière du pays». «Au contraire, (...) la situation est meilleure qu'on ne pouvait le prévoir», avait-il vanté

le 10 juillet. La Russie a été visée par une vague sans précédent de sanctions internationales après le déclenchement de son offensive en Ukraine en février 2022.

Signe que ces sanctions pèsent sur l'économie nationale, le produit intérieur brut de la Russie s'est contracté de 1,9% au premier trimestre, selon Rosstat, et le déficit national pourrait atteindre entre 3% et 4% en fin d'année, d'après des experts, soit un niveau plus élevé que les 2% espérés. Face à l'accélération des dépenses fédérales, en grande partie liée à l'intervention en Ukraine, le ministère des Finances a d'ores et déjà annoncé mercredi des coupures budgétaires pour 2024 à hauteur de 450 milliards de roubles (4,4 milliards d'euros).

INDE

Interdiction de l'exportation de riz blanc non basmati

L'Inde, premier pays exportateur de riz dans le monde, a interdit l'exportation de riz blanc non basmati, «avec effet immédiat», a annoncé le gouvernement, dont la décision pourrait faire encore grimper les cours internationaux du riz. Cette interdiction doit permettre de «garantir» un approvisionnement «adéquat» pour les consommateurs indiens et d'atténuer la hausse des prix sur le marché intérieur», a déclaré le ministère indien de la Consommation et de l'Alimentation, dans un communiqué publié jeudi soir. Au deuxième trimestre, les exportations indiennes de riz blanc non basmati ont bondi de 35% sur un an, a indiqué le ministère.

En septembre, après une sécheresse importante dans ses principales régions productrices de riz, l'Inde avait déjà interdit les exportations de brisures de riz (riz à moindre prix, aux grains fracturés accidentellement ou non) et imposé une taxe de 20% sur les exportations de riz de qualité supérieure. Les prix internationaux du riz, aliment de base majeur dans le monde, ont fortement augmenté en raison de la pandémie de Covid, de la guerre en Ukraine et de l'impact du phénomène climatique El Niño sur les rendements des rizières.

40% des expéditions mondiales de riz

Les exportations indiennes de riz blanc non basmati représentent environ un quart des exportations totales de riz de l'Inde. L'an dernier, le pays a exporté 10,3 millions de tonnes de riz blanc non basmati. La décision de l'Inde, qui réalise à elle seule plus de 40% des expéditions mondiales de riz, pourrait «risquer d'exacerber l'insécurité alimentaire dans les pays fortement dépendants des importations de riz», a mis en garde dans une note la société Gro Intelligence, qui analyse des données sur les matières premières. Les pays africains, la Turquie, la Syrie et le Pakistan devraient souffrir de cette interdiction, alors qu'ils sont déjà confrontés à une forte inflation des

prix alimentaires, a ajouté Gro Intelligence.

Selon Oscar Tjakra, analyste de Rabobank, les autres fournisseurs de riz n'ont pas de réserves permettant de compenser l'arrêt des exportations indiennes de riz blanc non basmati. En dehors de l'Inde, «les principaux exportateurs sont la Thaïlande, le Vietnam et, dans une certaine mesure, le Pakistan et les États-Unis», a précisé l'analyste. Mais «ils n'auront pas assez de riz pour remplacer» les volumes indiens non exportés, a-t-il prévenu. «Évidemment, cela contribuera à l'inflation dans le monde, car le riz peut être utilisé comme substitut du blé», a-t-il ajouté.

RÈGLEMENTATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Biden fait pression sur les géants de la Tech

Joe Biden a assuré vendredi vouloir encadrer «avec responsabilité et sécurité» le développement de l'intelligence artificielle (IA) lors d'une réunion à la Maison Blanche avec les géants de la tech, qui se sont engagés à combattre tant les cyberattaques que la fraude. «L'intelligence artificielle constitue une énorme, énorme promesse d'incroyables opportunités, mais elle présente aussi des risques pour notre société, notre économie et notre sécurité nationale», a déclaré le président américain.

Aux côtés des dirigeants d'Amazon, Anthropic, Google, Inflection, Meta, Microsoft et OpenAI, Joe Biden a affirmé que «le groupe ici (présent) sera essentiel pour guider cette inno-

vation avec responsabilité et sécurité».

Alors que ces sept entreprises se sont engagées à respecter «trois principes qui doivent être fondamentaux au développement de l'intelligence artificielle», à savoir la sûreté, la sécurité et la confiance, Joe Biden a salué leur engagement à «pousser une innovation responsable». «Nous verrons plus de changements technologiques dans les 10 prochaines années ou même dans les prochaines années que nous n'en avons vu au cours des 50 dernières années. Cela a été une révélation étonnante pour moi», s'est ému le président démocrate.

Mais les craintes liées à cette puissante technologie s'intensifient, des dangers pour les

consommateurs (fraude) et les citoyens (désinformation) au risque de perdre de nombreux emplois.

Concrètement, ces sept entreprises ont notamment promis de tester leurs programmes informatiques en interne et en externe avant leur lancement. Elles se sont également engagées à investir dans la cybersécurité et à partager des informations pertinentes sur leurs outils, y compris d'éventuelles failles, avec les autorités et les chercheurs. Elles doivent aussi «développer des techniques solides pour s'assurer que les utilisateurs savent quand des contenus ont été générés par de l'IA, comme un système de marquage en filigrane», ajoute la Maison Blanche. Jusqu'à présent, les principales

entreprises concernées se sont montrées plutôt réticentes à l'idée d'ajouter de telles marques sur les contenus créés avec leurs programmes.

Les fausses photographies et les montages perfectionnés («deepfake») existent depuis des années, mais l'IA générative, capable de produire du texte et des images sur simple requête en langage courant, fait craindre un déferlement de faux contenus en ligne.

Ceux-ci peuvent servir à fabriquer des arnaques ultra crédibles ou encore à manipuler l'opinion. Une perspective particulièrement inquiétante à l'approche de la présidentielle américaine de 2024.

ROYAUME-UNI

Les conservateurs perdent deux

sièges lors des

élections partielles

Ce vendredi, au Royaume-Uni, les Conservateurs ont perdu deux sièges sur les trois en jeu lors des élections partielles. Ce sont les partis travailliste et libéral-démocrate qui ont hérité de ces sièges, et nombreux sont ceux qui voient cela comme un présage pour les élections législatives de 2024. En effet, l'opinion publique se révèle de plus en plus critique envers le Premier ministre et la majorité tandis que le pays lutte contre l'inflation et les mouvements sociaux. Ce vendredi, les Tories, parti conservateur du Premier ministre britannique Rishi Sunak, ont essuyé deux revers lors des élections partielles (élection spéciale qui se déroule dans une seule circonscription politique). Les travaillistes et les libéraux-démocrates ont remporté les sièges.

Dans la circonscription de Somerton and Frome, dans le sud-ouest de l'Angleterre, le parti de Rishi Sunak a perdu sa majorité au profit de la candidate libérale-démocrate Sarah Dyke. Elle sort avec plus de 11.000 voix d'avance, alors que les Tories disposaient avant le scrutin d'une majorité de 19.000 voix. Une victoire «spectaculaire» pour le leader des «Lid-Dem», Ed Davey, qui montre que son parti est «de retour» dans ses anciens bastions de l'ouest du pays.

Du côté de Selby et Ainsty, dans le nord du pays, c'est le candidat Labour Keir Starmer, 25 ans, qui a réussi à renverser les Conservateurs qui disposaient jusque-là d'une majorité de plus de 20.000 voix. Pourtant, là-encore, le gouvernement disposait d'une confortable majorité de 20.000 voix. Il s'agit là du plus gros renversement de majorité pour le Labour dans une partielle depuis la Seconde Guerre mondiale. Keir Starmer, leader du parti des travaillistes, s'est rendu sur place pour féliciter le nouveau benjamin de la Chambre des Communes.

«Nous entendons cet appel au changement pour sortir du chaos, des factures qui augmentent, des services publics qui se délabrent», a-t-il assuré. «Nous allons y répondre». Dans l'ouest de Londres, les conservateurs ont toutefois conservé la circonscription d'Uxbridge et Ruislip de l'ancien Premier ministre Boris Johnson, alors que le Labour était donné gagnant. Le vote était serré : les Tories ont remporté la victoire avec moins de 500 voix d'avance. Le siège était vacant depuis la démission en juin du Parlement de l'ancien Premier ministre Boris Johnson. «Les résultats de ces élections partielles suggèrent que les conservateurs restent en grande difficulté électorale, comme nous le disent les sondages d'opinion», a indiqué sur la BBC John Curtice, influent politologue spécialiste des sondages. Mercredi soir, le Premier ministre Rishi Sunak avait reconnu devant des députés conservateurs que ces élections allaient être une «rude bataille» et avait appelé ses troupes à l'unité, a rapporté l'un des élus présents à la réunion, Jonathan Gullis.

LES VÉHICULES AUTONOMES

Ils ne sont pas pour demain

Lire, siroter un café ou même dormir, pendant que notre voiture nous conduit à destination ? Ce scénario de science-fiction a beau être désormais testé par plusieurs compagnies automobiles, il n'est toutefois pas imminent, constate le Détecteur de rumeurs.



Les espoirs des véhicules autonomes

Les véhicules autonomes suscitent de grands espoirs depuis longtemps, mais tout particulièrement dans la dernière décennie. Dans un rapport sur le sujet publié en 2015, le Conference Board du Canada proclamait par exemple comme étant « déjà là » ce qu'il qualifiait de « prochaine technologie de rupture ». Selon le groupe de réflexion à vocation économique, l'arrivée sur les routes de voitures, camions et autres autobus équipés d'un système de conduite entièrement automatisé et capables de circuler sans intervention humaine, se traduira inévitablement par plusieurs avantages pour la société.

Et il n'est pas le seul à avoir énuméré les mêmes avantages. Le site de l'Association canadienne des automobilistes (CAA) fait miroiter une baisse de 90 % des accidents de la route, en plus de retombées économiques de 65 milliards \$ au Canada, gracieuseté de la réduction des embouteillages et de l'amélioration des capacités de déplacement. Les projets pilotes des constructeurs automobiles sont nombreux à travers le monde. BMW, Audi, Volvo et d'autres étaient tous sur les

blocs de départ à un moment où à un autre des années 2010. Tesla intègre des fonctionnalités « d'assistance à la conduite » dans ses véhicules depuis au moins 2016.

L'incapacité des véhicules autonomes à livrer la marchandise

L'avenir de la conduite entièrement autonome semble cependant plus distant que jamais. En 2020 par exemple, la multinationale Uber — qui souhaitait essentiellement éliminer un de ses principaux coûts, les chauffeurs — s'est départie de sa division consacrée aux véhicules autonomes.

Plus récemment, Ford et Volkswagen ont mis la hache dans Argo, une jeune pousse qui se consacrait au développement de véhicules sans conducteur. « Les véhicules entièrement autonomes sont encore loin et nous ne devons pas nécessairement créer cette technologie nous-mêmes », a statué le PDG de Ford.

Il faut savoir qu'il existe cinq niveaux lorsqu'on parle de conduite autonome, allant de la simple « aide à la conduite » (ou « assistance au conducteur ») jusqu'à l'automatisation complète. Les niveaux 1, 2 et 3 exigent que le

conducteur demeure au volant pour intervenir en cas de besoin. On parle alors de véhicules semi-autonomes, lesquels sont devenus plutôt communs en 2023: freinage d'urgence automatique, régulateur de vitesse dynamique à détection de voie, etc.

Les niveaux 4 et 5, interdits au Québec, correspondent à une automatisation élevée, voire complète du véhicule. C'est en réalité de cela dont on parle quand on rêve à une « voiture autonome ». C'est le Saint-Graal sur lequel travaillent les constructeurs automobiles depuis les années 2010. Il pourrait par exemple s'agir, décrit le CAA dans un document de vulgarisation, de voitures capables de déposer un passager quelque part, puis de se déplacer automatiquement vers une place de stationnement libre.

Elon Musk en promet depuis 2014. Dans une conférence de presse tenue en avril, il réitérait que Tesla atteindrait bientôt cet objectif, mais sans fournir de preuves à cet effet.

LEXUS NX 450H+

Révolution discrète, mais importante !

Le NX 450h+ est une révolution chez Lexus puisqu'il s'agit de leur premier hybride rechargeable. Mais le constructeur japonais parviendra-t-il à transformer l'essai du premier coup ?

C'est tout en finesse que Lexus a renouvelé la robe de son NX lors du passage à sa seconde génération. Pourtant, absolument tout a évolué : de sa calandre en passant par ses optiques jusqu'à sa signature lumineuse qui court désormais sur toute la largeur de sa malle arrière. Il est également un peu plus grand que son prédécesseur puisqu'il mesure désormais 4,66 m de long, 1,87 m de large et 1,67 m de haut. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le SUV nippon allie mieux que jamais dynamisme et élégance. Sans être ostentatoire, il ne laisse en tous les cas pas indifférent...

Profusion de technologie

Une fois dans l'habitacle en revanche, impossible de confondre les deux générations du SUV. Une distinction grandement facilitée par l'imposant écran central de 14 pouces du NX deuxième du nom ! À noter que ce dernier intègre très intelligemment des commandes de climatisations du plus bel effet.

Fonctionnant sous la dernière version du système Lexus, ce panel est très réactif et facile d'utilisation. Et si vous préférez Android Auto ou Apple CarPlay, sachez que le second ne nécessite pas le moindre fil pour se connecter contrairement au premier, malheureusement. Mais cet écran n'est pas le seul représentant de technologie moderne dans l'habitacle. Les boutons situés de part et d'autre du volant sont à usage multiple et permettent de jouer avec de très nombreuses fonctionnalités. Des fonctionnalités qui apparaissent directement dans l'affichage tête haute dès que l'on effleure ces pavés tactiles. Le conducteur n'a donc jamais à quitter la route des yeux. Pratique.

Grand, juste comme il faut

Grâce à son empatement de 2,69 m, on ne manque pas de place à bord, peu importe où l'on est installé. L'espace arrière est plus que correct sans pour autant empiéter sur le volume du coffre qui mesure toujours un conséquent 549 litres. En revanche, les assises avant sont fixées assez hautes. Une position qui donne l'agréable sensation de dominer la route, mais qui pourrait gêner les plus grands gabarits...

LA GOLF R 333 LIMITED EDITION

Elle est effectivement plutôt limitée...

VW vient d'officialiser la Golf R 333 Limited Edition plus limitée par son prix que par ses équipements.

Si vous demandez à des amoureux d'automobile de créer une édition limitée de leur sportive, normalement ça donne quelque chose comme la Renault Mégane R26.R (R comme Rhhaaaaa !!!). Si vous demandez au service marketing, ça donne la Golf R 333 Limited Edition... Mais alors qu'est-ce que c'est que cette Golf R 333 Limited Edition ? Comme son nom l'indique, cette édition est limitée à 333 exemplaires. Un chiffre en référence à la puissance développée par le moteur 2.0 turbo. Et pour nous vanter les mérites de cette Golf R 333 Limited Edition, VW nous parle R-Performance Torque Vectoring et Vehicle Dynamics Manager, qui se

chargent de répartir la puissance non seulement sur les essieux avant et arrière, mais également entre les roues arrière. Exactement ce que fait déjà la Golf R.

VW met aussi en avant les modes de conduites « Drift » et « Special » réglés pour le Nürburgring, mais qui permettent « encore plus de plaisir de conduite en dehors des routes ouvertes ». Là encore, ce sont des caractéristiques que nous avons déjà croisées sur une Golf. La dernière fois, c'était il y a un peu moins d'un an avec l'édition « 20 Ans » de la Golf R, dans le pack Performance qui n'est plus disponible depuis. Une édition « 20 Ans » qui, elle aussi, affichait 333 ch. Et un 0 à 100 km/h expédié en 4,6 s. Et les mêmes jantes Estoril en 19 pouces. Et, à première vue, le même kit car-

rosserie...

Alors qu'est-ce qu'elle a de nouveau cette Golf R 333 Limited Edition ? Bah... de vraiment nouveau... pas grand-chose. Si, l'échappement Akrapovic avec ses deux silencieux en titane ! Ah non, on me dit dans l'oreillette qu'il était proposé sur la 20 Ans. Mais en option, là il est de série. Du coup il nous reste cette teinte jaune Lime Yellow Metallic spécifique (les goûts et les couleurs...), le toit peint en noir, quelques autres touches de noir par-ci par-là et... les stickers. Ça c'est nouveau les stickers ! Et, quand-même, un train de pneus semi-slicks.

Ah, il semble que le patron du Marketing Produit Volkswagen R, Hakim Halimim, a une déclaration à faire : « Il s'agit du premier

modèle Volkswagen R avec une limitation stricte à 333 unités et avec, à l'intérieur, un badge à numérotation séquentielle. »

Voilàaaaa, maintenant vous SAVEZ pourquoi vous voulez craquer 76 410 € dans une Golf R 333 Limited Edition... si vous êtes allemand. Oui, cette Golf à l'équipement au tarif exceptionnel sera a priori réservée à son marché domestique.

Pour info, une Golf R 20 Ans à équipement équivalent sort à 69 220 €. 7k€ pour des semi-slicks, une plaque numérotée et deux stickers... ça pique. Du coup, quelqu'un peut-il couper les accès du service marketing au configurateur SVP ? Merci et bonne journée.

MISE À JOUR AIRPODS

Quels changements et comment en profiter ?

Vos AirPods attendent impatiemment une mise à jour qui sera lancée par Apple après l'été. Les AirPods de première génération comme les AirPods 2, AirPods 3, AirPods Max ainsi que les deux générations des AirPods Pro sont concernées.

Il y a du changement dans l'air sur les écouteurs sans fil Apple. Après l'été, une nouvelle mise à jour du logiciel de chaque modèle d'AirPods améliorera leur système et permettra d'obtenir de nouvelles fonctionnalités. Celles-ci concernent les commandes, la réduction de bruit et le son lui-même. La bonne nouvelle est qu'Apple ne fait pas payer ses clients pour en profiter ; tous les clients d'AirPods, quelle que soit la génération, pourront en profiter. Sont concernés par la prochaine mise à jour : AirPods ; AirPods 2 ; AirPods 3 ; AirPods Pro ; AirPods ; Pro 2 et AirPods Max. Lors de la WWDC, Apple a dévoilé la liste des améliorations point par point, pour la nouvelle version du firmware. Celle-ci arrivera de longs mois tout de même après les deux dernières mises à jour effectuées cette année, en janvier puis en avril. Or celle-ci n'intègre pas seulement un correctif de bugs. De vraies améliorations arrivent. Si l'on prend la gamme dans son ensemble, avec les trois différents modèles et leurs générations respectives, on arrive à cinq nouvelles fonctionnalités recensées.

STARGAZER

Test réussi pour le moteur qui propulsera l'avion hypersonique à 11 000 km/h

Venus Aerospace vient de tester le propulseur qu'il compte utiliser sur son avion hypersonique Stargazer. C'est un moteur à détonation rotative qui a été employé pour réaliser l'opération.

Depuis la présentation de son ambitieux concept d'avion d'affaires hypersonique Stargazer, Venus Aerospace a fait du chemin. L'avion de 45 mètres pouvant voler à Mach 9 commence de sortir de la table à dessin et l'avionneur vient de tester avec succès un propulseur censé amener l'aéronef à sa vitesse hypersonique.

Il s'agit d'un moteur à détonation rotative (RDE). La technologie employée n'est pas nouvelle. Cela fait depuis plus d'une quinzaine d'années que ces moteurs sont testés et développés, notamment par l'US Army. Avec ce type de moteur, la combustion supersonique se produit en continu à l'intérieur du moteur. Il s'agit de faire une multitude d'explosions tournant à 20 000 cycles par seconde pour exercer la poussée en sortie de tuyère. L'onde de choc parvient rapidement à des vitesses supersoniques à l'intérieur du moteur. Avec ce procédé, le gain de carburant est de 20 % par rapport à un moteur conventionnel. Et la prouesse de Venus Aerospace,

Les nouveautés sur les AirPods à l'automne

Audio adaptatif : à mi-chemin entre le mode transparent et le mode réduction de bruit, Adaptive Audio arrive sur les AirPods Pro 2 exclusivement. Le mode récupère le meilleur des deux modes et permet de ne plus avoir à se soucier entre le confort de la réduction de bruit et la sécurité du mode transparence.

Switch automatique : pour toute la gamme des AirPods, il sera possible de passer de la connexion d'un appareil Apple à un autre beaucoup plus facilement et rapidement.

Volume personnalisé : lui aussi un mode automatique, il se réserve aux AirPods Pro 2 et améliorera le son en prenant en compte l'environnement. Le volume personnalisé sera capable d'ajuster automatiquement, et sans que cela soit perceptible, la tonalité pour qu'elle puisse plus facilement matcher avec la musique et rendre le son le plus fidèle possible et bien clair.

Couper ou réactiver le son : pour tous les AirPods (y compris AirPods Max et AirPods 3), couper ou remettre la musique sera plus rapide grâce à la nouvelle fonctionnalité qui

élargit à tous les modèles la possibilité d'utiliser un raccourci en pressant la tige. Les AirPods Max, le casque d'Apple, sont aussi concernés avec un raccourci similaire via la couronne digitale.

Détection des conversations : avec un logiciel de plus en plus intelligent, Apple ajoutera aussi une détection des conversations pour tous les AirPods Pro de deuxième génération. Lorsque leur mode réduction de bruit sera activé, leurs écouteurs seront maintenant capables de détecter lorsqu'une conversation démarre et qu'il faut filtrer les bruits en laissant passer la voix de votre interlocuteur.

Comment faire la mise à jour AirPods avec ou sans iPhone On ne sait pas encore quand exactement sera lancée la mise à jour des appareils connectés. Apple a l'habitude d'effectuer celles-ci sans que le client ne s'en aperçoive, il ne sera donc pas demandé d'effectuer quelconque manipulation. Le déploiement pourrait d'ailleurs se faire par étape en fonction des produits et des fonctionnalités. Il est pré-sagé que ce soit dans un premier temps le nouveau système de fil-

trage du bruit « Adaptive Audio » qui soit ajouté. Les mises à jour des accessoires audio d'Apple (et de Beats) sont réalisées lorsque le nouveau firmware est disponible. Il suffit alors de les connecter à votre iPhone. Pour vérifier que celle-ci a bien été faite, il suffit de se rendre dans les paramètres de l'iPhone et de regarder la petite icône « i » pour « information » dans les paramètres Bluetooth, en face de vos AirPods connectés. Ensuite, en cliquant sur « À propos », vous pourrez vérifier sur quelle version vous utilisez vos écouteurs ou votre casque. Pour tous ceux qui veulent mettre à jour des AirPods sans iPhone (autrement dit via un smartphone Android) ou sans Mac, la démarche n'est pas aussi simple et rapide. Si vous utilisez des AirPods sans appareil Apple et que vous n'avez pas d'autres appareils iOS à proximité, alors il va falloir physiquement vous rendre dans un Apple Store ou chez un revendeur agréé. Sur place, il sera possible de faire gratuitement la mise à jour, mais il est bien clair qu'il sera nécessaire de se déplacer et qu'aucune alternative de chez soi ne sera disponible.

APPLE

La firme aurait développé sa propre IA et son chatbot en secret

En dehors de quelques allusions, Apple semblait faire l'impasse sur le développement de ses propres intelligences artificielles. Tim Cook s'était contenté d'expliquer qu'il avait testé ChatGPT et que son potentiel lui semblait « énorme », mais il s'inquiétait aussi de l'absence de réglementation autour des IA. Or, selon les informations de Bloomberg, Apple aurait bel et bien développé ses propres IA. La marque dispose ainsi d'une plateforme capable de générer des grands modèles de langage qui s'appelle Ajax. Un chatbot expérimental baptisé en interne « Apple GPT » serait également testé. Face à la déferlante GPT propulsée par Bing Chat et qui arrivera bientôt directement dans Windows 11, Apple ne pouvait plus se permettre de rester sur le bord de la route. Il reste difficile de savoir quand la firme présentera ses nouveaux outils. Sans doute échaudée par le peu d'engouement généré par son assistant vocal Siri, la firme est peut-être frieuse à l'idée de dévoiler un outil qui ne fonctionnerait pas parfaitement.

ANDROID

Attention, ce nouveau malware pille vos données et enregistre vos appels !

Le malware Daam se cache dans des applications légitimes pour s'installer sur les smartphones Android et en piller les données. Il est également capable de se transformer en ransomware.

Parmi les derniers nuisibles coriaces du moment, voici Daam. Repéré par la société CloudSEK, ce malware pour Android attend d'être invité à pénétrer le téléphone pour en piller les données. Il peut enregistrer vos appels même ceux passés avec des applications chiffrées (WhatsApp, Signal...). Il sait aussi copier, puis chiffrer vos données, ce qui lui confère des propriétés de ransomware pour smartphone. Enfin, il est capable de bloquer l'accès au téléphone en modifiant le mot de passe ou le code PIN. Robuste et malin, il sait également passer entre les mailles des filets des antivirus. Comme pour beaucoup de malwares, afin de débarquer sur le mobile, Daam se dissimule dans des applications qui ne sont pas téléchargées via le Play Store de Google. C'est de cette façon qu'il se laisse inviter par l'utilisateur.

★	ELLE COUPE UN ANGLE	ISOLER DES BRUITS	LE CÉSIIUM	BÉQUILLE	GARDES DU CORPS	ACTION DE LUBRIFIER	PRÉNOM D'HOMME	A TOUCHÉ LE FILET	A INSPIRÉ PHÈDRE
A DEUX TÊTES	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
MIS EN PLACE	▶								
SIGLE PAPAL	▶		HOMME DU MONDE PEINTRE ITALIEN (LE)	▶					
DE LA COLLECTIVITÉ	▶		▼					LIEUX DÉFRICHÉS	
BOÎTE DES ENARQUES	▶			COUVERTE DE MIE UN SACRÉ CHAPEAU	▶			▼	
SUITES DE PERSONNES	▶			▼					MENTION- NÉE
PACTE	▶						SCANDIUM AU LABO TEINTÉ EN ROUGE PÂLE	▶	▼
ATTACHAS	▶					CHAÎNE D'ITALIE COMMUNE RUSSE	▶	▼	
RIVIÈRE DE MUNICH	▶				TRÉPAS RESSENTI À LA FIN	▶			
TRAVAILLEUR SYNDIQUE	▶				▼				
TRANCHE DU PASSÉ	▶			NACRÉ	▶				

Un nouvel ambassadeur d'Algérie en Egypte

Le Gouvernement égyptien a donné son agrément à la nomination de M. Abdelaziz Ben Ali Echerif en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République arabe d'Egypte, indique, samedi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 23 Juillet 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



EDUCATION

Belaabed reçoit le Commissaire en charge de l'enseignement et des sciences auprès de l'UA

Le ministre de l'Education nationale, M. Abdelhakim Belaabed a reçu, samedi à Alger, le Commissaire en charge de l'enseignement, des sciences, de la technologie et de l'innovation à l'Union africaine (UA), Pr. Mohamed Belhocine qui effectue une visite en Algérie. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'application des recommandations du dernier Sommet de l'UA, tenu en février dernier, relatives à l'impérative mobilisation des pays membres de l'UA autour de la feuille de route de 2024, au volet Education. Suite à l'adoption par la Commission africaine de l'Education comme thème pour l'année 2024, "cette rencontre a porté sur la feuille de route à concrétiser par les pays africains", a précisé M. Belaabed dans une déclaration à la presse à l'issue de cette deuxième rencontre après celle tenue en mai 2022. De son côté, Pr Belhocine a fait savoir que cette visite avait permis de tenir informé le ministre du contenu du Mémoire d'entente et de la feuille de route de la Commission, ainsi que du rôle attendu de l'Algérie dans ce sens.

SAISON ESTIVALE

22 décès par noyades enregistrés en 24 heures

Vingt-deux (22) morts par noyade ont été enregistrés dont 20 cas au niveau des plages et 2 dans des réserves d'eau, durant les dernières 24 heures, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. "Seize (16) corps sans vie ont été repêchés dont 11 au niveau de plages interdites à la baignade, 3 autres dans des plages surveillées où le drapeau de baignade était rouge et deux (2) autres dans des réserves d'eau, tandis que les recherches de 6 personnes se poursuivent", a précisé la même source. Le nombre des victimes a augmenté à "127 cas depuis le 1 juin dernier dont 80 morts par noyade au niveau des plages et 47 au niveau des réserves d'eau", a ajouté la même source. Selon le ministère, ce bilan est dû au non-respect des "consignes et mesures de sécurité, notamment lorsque la baignade est interdite ainsi que dans les plages interdites à la baignade, les lacs, les bassins, les barrages, et les réserves d'eau, rappelant la nécessité de "faire preuve de vigilance et suivre les consignes".

NOUVELLE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE TCHADIENNE TPC

Premières recettes à 80 millions de dollars

La Tchad Petroleum Company (TPC) va tirer les bénéfices de son premier enlèvement de brut, le 25 juillet, au port de Kribi. 950 000 barils issus des champs de Doba seront mis sur le marché, permettant de générer quelque 80 millions de dollars pour l'Etat tchadien. Fondée fin avril, la TPC gère désormais les actifs d'ExxonMobil à Doba, nationalisés le 23 mars. Ces 40 % dans les gisements et dans l'oléoduc d'exportation vers le Cameroun avaient pourtant été cédés à Savannah Energy par la major américaine. TPC est dirigée par un ancien d'ExxonMobil au Tchad, Alladoum Désiré Nandoggar, réputé proche du puissant directeur de cabinet du président Mahamat Idriss Déby et ministre, Idriss Yousouf Boy. Le fait de passer par TPC en lieu et place de la firme historique Société des hydrocarbures du Tchad (SHT) permet d'éviter de "marketer" le brut via Glencore. Ce groupe a la primeur des levées de brut faites par la SHT, afin de se rembourser du milliard de dollars qu'il avait prêté en 2014 à l'Etat tchadien lors du rachat des 25 % de parts de la compagnie Chevron dans les gisements de Doba et dans l'oléoduc d'exportation.

À L'ISSUE D'UNE VISITE DU TRAVAIL DE DEUX JOURS EN TURQUIE

Tebboune regagne le pays

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a quitté, samedi, la République de Turquie à destination d'Algérie, à l'issue d'une visite de travail qu'il a effectuée dans ce pays frère, les 21 et 22 juillet. Durant cette visite, le Président Tebboune a rencontré son frère le président turc, M. Recep Tayyip Erdogan. Les deux présidents, Tebboune et Erdogan, ont également présidé des entretiens élargis entre les délégations des deux pays. Le président turc, M. Recep Tayyip Erdogan, a offert samedi à Istanbul un déjeuner en l'honneur de son frère le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui effectue une visite de travail en Turquie depuis vendredi. Au terme du déjeuner offert au Palais de Dolmabahçe en présence des membres de la délégation accompagnant le président de la République, le président turc a salué le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à son départ. Auparavant, les deux présidents avaient eu des ent-



retiens, élargis par la suite aux membres des délégations des deux pays. Les membres de l'importante délégation ministérielle conduite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite de travail en Turquie, ont eu, samedi, des entretiens bilatéraux à Istanbul avec leurs homologues turcs. La délégation ministérielle conduite par le Président Tebboune est composée des ministres

des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, des Finances, Laaziz Faïd, de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi, des Travaux publics et des Infra-

structures de base, Lakhdar Rakhroukh, et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid. A rappeler que le président Tebboune a entamé son périple en se rendant au Qatar, les 15 et 16 juillet dernier, avant de s'envoler vers la Chine où il a effectué une visite d'Etat du 17 au 21 juillet puis effectué une visite de travail de deux jours en Turquie.

Synthèse R.E.

ZONE EURO

La BCE renforce la surveillance des banques européennes

L'Union européenne a adopté en parallèle fin juin de nouvelles règles plus strictes imposées aux banques afin d'éviter une répétition de la crise financière de 2008.

La Banque centrale européenne a annoncé samedi vouloir surveiller plus fréquemment l'état des liquidités des banques de la zone euro pour réduire le risque de crises financières à l'avenir. «Nous avons décidé de demander aux banques, à partir de septembre, de nous envoyer des informations sur une base hebdomadaire, afin d'avoir des données plus récentes et de mieux surveiller les évolutions de liquidités», a déclaré Andrea Enria, le président du Conseil de surveillance prudentielle, l'organe de supervision bancaire européen partie intégrante de la BCE. «L'idée est de faire parvenir de manière plus fréquente l'information sur les liquidités que les banques nous envoient déjà mensuellement», a

dit précisé dans une interview au quotidien économique italien Milano Finanza publiée samedi sur le site de la BCE. Ces données incluent des détails comme l'échéance des liquidités figurant dans les comptes des banques, leurs contreparties et les opérations de refinancement effectuées avec la BCE. Cela doit permettre en particulier de mieux contrôler l'évolution «des actifs les plus liquides, comme les dépôts» bancaires, a ajouté le superviseur. Cette initiative intervient alors que la faillite de banques régionales aux Etats-Unis en mars, puis la défaillance de Credit Suisse, ont fait craindre de nouvelles turbulences financières. Elle répond à une recommandation faite en juin

par l'Autorité bancaire européenne, l'ABE, le régulateur qui édicte les règles pour le secteur. L'Union européenne a adopté en parallèle fin juin de nouvelles règles plus strictes imposées aux banques afin d'éviter une répétition de la crise financière de 2008 (calcul des risques présents dans les bilans des banques, exigences minimales de fonds propres). Dans ce contexte, Andrea Enria a appelé de ses vœux une plus grande consolidation transfrontalière du secteur bancaire européen. «Un marché plus intégré des banques européennes se verrait avantager car il permettrait de mieux faire face à de possibles chocs» a-t-il dit.